

LIEN SOCIAL

Quinzomadaire indépendant d'actualité sociale

Formation
UNE RÉFORME
AU PAS
DE COURSE

P.7

n° 1195 • 10 au 23 novembre 2016

AUTISME
L'expérience
de la caverne

P.38

RADICALISATION
par opportunisme et
détournement d'amour

P.32

**L'ACCUEIL
TEMPORAIRE**

**Un outil
multifonctions**





29-30 novembre 2016

Espace Reuilly - Paris

La prévention spécialisée a-t-elle encore un avenir ?

Aujourd'hui, la prévention spécialisée est mise à mal sur bon nombre de territoires. Avec la baisse des crédits qui lui sont alloués, nombreux sont les jeunes qui risquent d'être laissés de côté et qui, par la suite, nécessiteront un accompagnement plus lourd (mesures d'assistance éducative, placements, protection judiciaire de la jeunesse, etc.).

Le débat s'efforcera d'accentuer la pédagogie de l'action et des effets de la prévention spécialisée auprès des décideurs politiques, grâce à deux axes ; l'action politique nationale et locale d'une part et l'évolution dans le champ de l'accompagnement des jeunes et des familles d'autre part.

En présence de **Laurence Rossignol**, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, et de **Patrick Kanner**, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, la sociologue **Véronique Le Gouaziou** et **Nadège Grille** de la métropole de Toulouse.

Programme et bulletin d'inscription disponibles sur cnape.fr

01 45 83 50 60 - secretariat@cnape.fr - Organisme de formation n°11750394775

IRIS 
Institut de Ressources
en Intervention Sociale

Adhérent UNAFORIS et membre du GRI



**CENTRE DE FORMATION
& ORGANISME D'ÉVALUATION EXTERNE**

**SOCIAL - PETITE ENFANCE
SERVICES À LA PERSONNE**

L'IRIS, conjointement à l'IRTS Paris Ile-de-France, est habilité par l'Unifaf pour mettre en œuvre **le dispositif renforcé d'accompagnement (DSB) à la VAE** pour les diplômés de : DE ES ; DE ASS ; DE EJE ; CAFERUIS ; DE ME ; DE TISE.
Les inscriptions dans ce dispositif sont possibles tout au long de l'année.

L'IRIS accompagne les **analyses de pratiques** professionnelles, propose des **formations thématiques** sur catalogue, ou sur mesure à la demande, accompagne à la VAE (tous diplômés), encadre aux **bilans de compétences** et organise les **formations diplômantes** (Eligibles au CPF) **ou qualifiantes** suivantes :

D.E.I.S

Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale.
Diplôme de niveau I.
Couplé avec un Master Recherche.
En Partenariat avec l'IRTS Paris île de France et le CNAM.

(inscriptions en cours pour la rentrée de **sept. 17**)

Conseiller en V.A.E

Diplôme de niveau II interprofessionnel.
(inscriptions en cours pour la rentrée de **juin 17**)

Formateur professionnel d'adultes

Titre professionnel de niveau III
(inscriptions en cours pour la rentrée de **mars 17**)

C.A.F.E.R.U.I.S

Certificat d'Aptitude aux Fonctions
d'Encadrement et de Responsable d'Unité
d'Intervention Sociale
Diplôme de niveau II
(inscriptions en cours pour la rentrée de **janv. 17**)

D.E.E.J.E.

Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants
Diplôme de niveau III
Voie directe ou maintien dans l'emploi
(inscriptions en cours pour la rentrée de **sept. 17**)

A.S.G

Assistant de Soins en Gérontologie
(inscriptions en cours pour la rentrée de **janv. 17**)

C.A.P Petite Enfance

Diplôme de niveau V
Dispositif classique, ou allégé
et hors temps de travail pour
les assistantes maternelles agréées.
(inscriptions en cours pour la rentrée de **sept. 17**)

A.D.V.F

Assistant De Vie aux Familles
(inscriptions en cours pour la rentrée de **avril 17**)

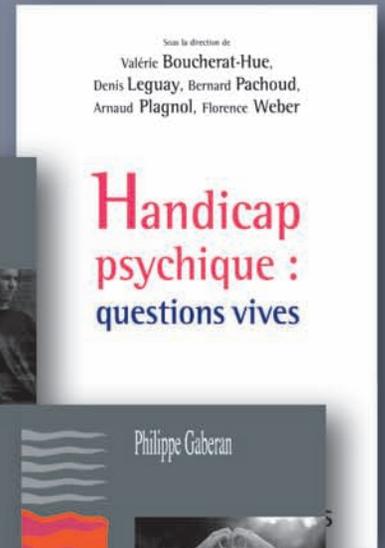
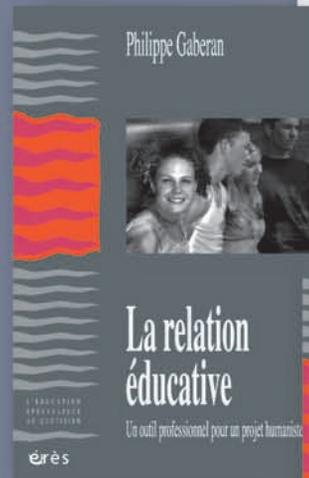
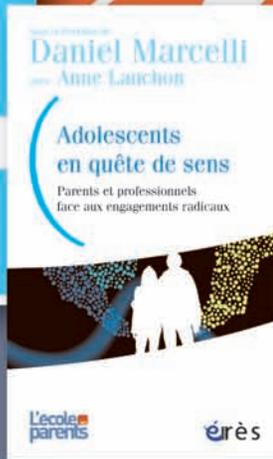
Surveillant de nuit qualifié et Maitresse de maison

(inscriptions en cours pour la rentrée de **dec. 16**)

6 bis rue Denis Papin - 92600 Asnières-sur-Seine – Tél. : 01 76 64 73 90 - Fax : 01 41 11 44 16

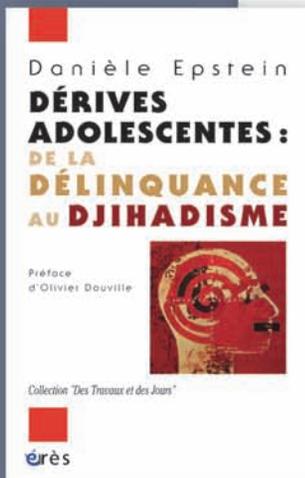
e-mail : secretariat@institut-iris.fr – Site : www.institut-iris.fr

Enfance & parentalité

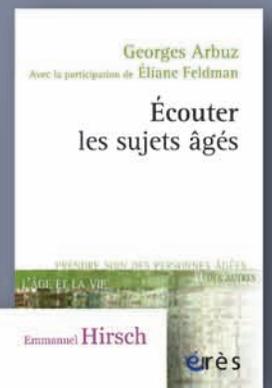


Travail social & handicap

Psychanalyse & Santé mentale



Société





par Marianne Langlet, rédactrice en chef adjointe

Porteur de joie

Dérivé du latin « ad juvare », « aider » peut être traduit comme « apporter de la joie », avance le maître du *Robert*, Alain Rey. L'aidant serait-il alors un « porteur de joie » ? En France, 8,3 millions de personnes, en majorité des femmes, accompagnent au quotidien un proche dépendant, du fait de son âge, d'une maladie ou d'un handicap. Cette aide reste souvent dans l'ombre et le silence. Parfois, l'isolement est tel qu'il peut éclater en drame. Lorsqu'ils ne sont pas épaulés, les aidants peuvent atteindre un épuisement fatal. Dans une étude récente de l'Association française des aidants, près de la moitié des personnes déclarent rencontrer des problèmes de santé dont elles ne souffraient pas avant de devenir aidantes. Insomnies, anxiété, douleurs physiques, fatigue morale... Face au handicap, la réponse a longtemps été le confinement, à domicile ou en institution. Dès 1997 pourtant, des professionnels et parents ont tenté

de répondre à ce besoin criant de répit en proposant un accueil temporaire. Ce dispositif issu du terrain n'a obtenu de cadre légal qu'en 2004. Il a fallu se battre pour qu'un mode d'accueil souple, sur de courtes durées, soit reconnu à sa juste valeur. Et avec lui la nécessité pour les aidants de souffler. Beaucoup reste encore à faire : seules 4 000 places de ce type existent en France, dont seulement 700 pour les enfants.

Le 6 octobre dernier, une journée nationale des aidants tentait de faire entendre cette réalité sociale qui s'accroît avec le vieillissement de la population. L'Etat commence à la prendre en compte. La loi d'adaptation de la société au vieillissement de décembre 2015 reconnaît officiellement la notion de « proche aidant » et y adjoint quelques droits. Notamment un « droit au répit ». Une pause vitale pour les aidants, soupape essentielle pour permettre de porter encore un peu de joie.

to
fi
de



LIEN SOCIAL

n° 1195 • 10 au 23.11.2016

www.lien-social.com • 76 rue Garance - 31670 Labège

Tél. : 05 62 73 34 40 • Fax : 05 62 73 00 29 • contact@lien-social.com

Directrice : Lauriane Gaud - lauriane.gaud@lien-social.com • **Rédacteur en chef** : Joël Plantet - jplantet@lien-social.com

Rédactrice en chef adjointe : Marianne Langlet - marianne.langlet@lien-social.com

Rédacteurs : Célia Carpaye - Jean Cartry - Lætitia Noviello - Etienne Liebig - Katia Rouff-Fiorenzi - Jacques Trémintin

Ont collaboré à ce numéro : Frédérique Arbouet - Guy Benloulou - Nathalie Bougeard - Sana Guessous - Mariette Kammerer

Myriam Léon - Thibault Quartier - Jacques Trémintin • **Dessinateur** : Jiho • **Correcteur** : Bruno Vincens

1^{ère} rédactrice graphiste : Marie-Pierre Mouisset • **Création publicité, mise en page** : Julie Ramond

Abonnements, vente : Chantal Barcelo - abonnement@lien-social.com • **Publicité** : laurent.atys@lien-social.com

Offres d'emploi : Marie-Hélène Clauzel - marie-helene.clauzel@lien-social.com - **Administration, comptabilité** : Patricia Viviès - patricia@lien-social.com

Principaux associés : André Jonis - Rémy Dorvault - Jean-Luc Martinet

Les titres et sous-titres ne sont généralement pas rédigés par les auteurs des articles.

LIEN SOCIAL - Bimensuel - SARL au capital de 7622,45 € - Directeur de la publication : André Jonis - Fabrication : Evoluprint - Bruguères (certifié Imprim'vert, PEFC et FSC)
Abonnement : 146 €/an pour 22 n° - Prix au n° : 7,67 € - Commission paritaire : 0618 T 83295 - ISSN 0994 - 1819 - N° SIRET 347 557 688 00038 - code APE 5814Z - Dépôt légal à parution

CRISE MIGRATOIRE

Calais : la fin, en attendant la suite



© AFP - P. HUGUEN

La fin (provisoire ?) du camp de la Lande à Calais, immense bidonville récemment «démantelé».

«*Tout le monde est à l'abri* », annonçait mercredi 26 octobre la préfète du Pas-de-Calais signant la fin du démantèlement du bidonville. Au même instant, la présidente de Médecins sans frontières faisait circuler une photo montrant un attroupement important de réfugiés sous une bretelle d'autoroute à Calais... Depuis le 24 octobre, officiellement 5 596 personnes ont été transférées vers les centres d'accueil et d'orientation, nou-

veau modèle d'accueil d'urgence et temporaire, installés partout en France. Le bidonville comptait entre 8 000 et 10 000 personnes : où sont passés tous les autres ? Les opérateurs du démantèlement au côté de l'État, comme La Vie active, le groupe SOS ou France terre d'asile – qui s'est notamment félicitée du passage en Angleterre de près de 200 mineurs non accompagnés –, semblent satisfaits.

Médecins sans frontières a claqué la porte du dispositif de prise en charge des mineurs non accompagnés après avoir reproché un « *tri au faciès* ». Les mineurs « reconnus » ont été rassemblés dans les conteneurs du centre d'accueil provisoire. Des CAO « spécial mineurs » se disent prêts à les recevoir. La Défenseure des enfants a exprimé son inquiétude au sujet de ces structures, ouvertes par le ministère de l'Intérieur et opaques au regard de la protection de l'enfance.

Le Secours catholique et d'autres associations présentes à Calais, comme l'Auberge des Migrants, avaient fermement dénoncé une opération qui n'avait rien d'humanitaire. « *Nul ne peut imaginer qu'il n'y aura plus d'arrivée de personnes qui veulent passer en Angleterre*, souligne Vincent de Coninck, responsable régional du Secours catholique. *S'il n'y a plus aucune structure pour les accueillir alors nous aurons assisté à une opération sécuritaire et de communication.* »

Mercredi 2 novembre, 1 500 mineurs devaient être transférés dans les CAO avant de connaître leur sort : seront-ils pris en charge par l'Angleterre ou par la France ?

8%

C'est l'augmentation du nombre d'enfants gardés par des assistantes maternelles entre 2010 et 2014. (source DREES, *Études et résultats* n° 978, octobre 2016)

Politiques de jeunesse

QUESTION D'ORIENTATION

« *La participation des jeunes à la décision publique est un enjeu majeur.* » Les intentions sont vertueuses. Un Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, censé être consulté sur les projets législatifs et adresser des propositions au gouvernement, a été décrété en octobre. Depuis longtemps demandé par les associations concernées, celui-ci fusionnera trois instances : le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse, le Conseil national de la jeunesse et le Conseil national des missions locales.

<http://bit.ly/2epH51r>

Service social BIENTÔT UN DICO

À la fin du 19^{ème} siècle, des femmes et des hommes ont fondé le service social, puis la profession d'assistante sociale, avec ses premières écoles, ses premières institutions. De nouvelles pratiques sont apparues, en rupture avec l'aumône et la charité, qui prévalaient jusqu'alors. La professionnalisation s'est affinée, mais certains parcours, pourtant remarquables par leurs écrits, leurs prises de position dans certains contextes, leurs choix éthiques, ont laissé peu de traces.

À l'initiative du centre d'études, de documentation, d'information et d'action sociales (Cedias) et du groupe de recherche sur l'histoire du service social (GRHESS), un appel a été lancé en vue de la publication d'un dictionnaire biographique du service social, allant pour l'instant de la fondation de la III^e République aux années 1980.

greh.servicesocial@orange.fr

Travailleurs sociaux handicapés

QUELLE FORMATION ?

L'association Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) et l'Unaforis se sont associées pour mettre en œuvre une formation préparatoire aux métiers du social et du médico-social à destination des travailleurs handicapés. Sept établissements de cinq régions se sont portés volontaires. Il s'agit de valoriser les expériences, de constituer « *un portefeuille de compétences* » et de préparer l'entrée en formation avec un projet d'évolution de carrière.

www.oeth.org

DÉCRYPTAGE

PAR MARIANNE LANGLET

Une réforme au pas de course

La CPC a remis son deuxième rapport sur la refonte de la formation. Et ce n'est pas fini...

Son poids économique est supérieur à celui des banques. Le secteur social connaît, selon la commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale (CPC), un « *essor dont la vitalité est sous-estimée* ». Ce sont les termes du préambule de son rapport sur un « schéma directeur global des formations sociales », remis le 11 octobre à Ségolène Neuville, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion. Les enjeux de la réingénierie des formations sont donc tout aussi importants. Ce marché concerne de nombreux acteurs : l'université, la formation professionnelle (l'AFPA vient d'entrer comme soutien méthodologique à la CPC) et bien sûr les écoles historiques du travail social. Au delà des intérêts économiques, l'évolution du travail social, de ses métiers, passe par cette réforme.

Le premier rapport de la CPC avait provoqué une levée de boucliers, proposant un diplôme unique pour toutes les professions sociales. Depuis, la Commission a mis de l'eau dans son vin. La nouvelle mouture conserve les diplômes actuels, réorganisant les formations à partir d'un socle commun « de compétences, connaissances et pratiques », suivi d'une « spécialisation progressive ». Ce socle est construit à partir de trois filières : éducative, sociale, famille/petite enfance, complété par une « filière transverse de management ».

Le rapport soutient le principe de « *l'alternance intégrative* » avec des stages courts et variés en début de formation et un stage long en troisième année. Enfin, il bascule les cinq diplômes de niveau III au grade licence pour faire entrer, comme l'exige l'Union européenne, les formations sociales dans l'enseignement supérieur. Administrateur de l'Unafors et membre de la CPC, Olivier Cany considère ce rapport comme « *un bon compromis* » qui tient compte « *de l'équilibre des forces et sensibilités en présence au sein de la commission* ». Il se félicite de la revalorisation des diplômes

mais regrette un manque d'audace et d'ambition. La « *constitution d'un champ disciplinaire spécifique au travail social reste encore absent* », souligne-t-il. Stéphane Rullac, responsable de la recherche à l'IRTS Paris-Parmentier, lui emboîte le pas : « *Ce raccrochement à l'université permettra aux travailleurs sociaux de sortir de la paupérisation* ». Il se désole qu'en France les « *positions idéologiques* » empêchent les travailleurs sociaux de « *se constituer en tant que profession* », comme il l'observe à l'étranger.

Quel avenir pour les métiers ? À cette question, qui mobilise le collectif Avenir éducateurs, le nouveau rapport n'apporte aucune réponse. « *Nous n'avons pas été entendus* », regrette Didier Bertrand, directeur d'un service de protection de l'enfance et membre du collectif. Ils ont pourtant manifesté à plusieurs reprises devant les locaux de la CPC pour exprimer leurs inquiétudes d'une dilution des métiers et de la perte de la clinique au profit des fonctions de coordination, de management, éloignées du terrain. « *Nous le voyons à travers ce rapport, où les futurs diplômés de niveaux II sont appuyés sur des fonctions de coordination plutôt que sur l'accompagnement des personnes en difficulté* », estime Didier Bertrand.

Christine Sovrano, de la fédération action sociale de la CGT – qui a quitté la table de la CPC en mai dernier –, pense que « *nous passons d'une logique métiers*

à une logique emploi, fondée sur des compétences et sur les attendus des employeurs », mais pas forcément au bénéfice des personnes accompagnées. Autre source d'inquiétude : les stages qui « *risquent*

d'être profondément modifiés », selon Didier Bertrand. Or, c'est par le stage long que se construit « *une professionnalité par les pairs et avec les pairs* », appuie Christine Sovrano, redoutant la mise en place de stages plus courts ou plus techniques. Mais sur cette question, le rapport reste flou, présenté par la CPC comme « *une première étape* ».

Le processus avance pourtant très vite : Ségolène Neuville annonce qu'elle souhaite que les nouveaux diplômés soient en place à la rentrée 2018. « *Très ambitieux* », juge Olivier Cany, mais sans respect de ce calendrier, la réforme risquerait de « *tomber aux oubliettes de la campagne électorale* ». La secrétaire d'État lance donc des groupes de travail sur chaque métier pour mener une réflexion sur les référentiels, et la première réunion se tiendra le 27 octobre. Le 13, la CGT a décidé de retourner en commission pour tenter de faire entendre la voix des professionnels, trop peu présents selon elle. ●

**Un socle commun
« de compétences, connaissances
et pratiques », suivi d'une
« spécialisation progressive »**



L'HUMEUR
DE JACQUES TRÉMINTIN

La troisième porte

L'évacuation de la Jungle de Calais aura été l'occasion d'ouvrir le bal des égoïsmes et de la haine, auxquels ont répondu la solidarité et la fraternité. « *Qui habite la troisième maisonnette ?* », s'interroge l'historien Timothy Snyder (1), décrivant une jeune femme de 19 ans, survivante d'un charnier nazi en Lituanie. Jetée dans une fosse commune sans avoir été achevée, elle tente de trouver refuge dans l'une des maisons proches. C'est la troisième qui s'ouvre, ses habitants n'écoulant que leur générosité, au péril de leur vie.

« *Celui qui sauve un seul homme, c'est comme s'il avait sauvé l'humanité* », affirme un proverbe du Talmud et du Coran. Les habitants de cette troisième maison l'ont appliqué, sans jamais peut-être en avoir eu connaissance. Un petit nombre de nos compatriotes lui préfèrent manifestement : « *Celui qui voit l'autre crever, doit surtout se préoccuper de lui-même.* » Et d'aller vomir leur fiel, en taguant les murs des centres d'accueil ou en les criblant de coups de fusil. D'autres dressent des banderoles de bienvenue et applaudissent des réfugiés quand ils arrivent, offrant leur aide et leur soutien. Une députée leur a même écrit : « *Je ne sais pas qui tu es, ni d'où tu viens. Je ne sais pas ce que tu fais : la guerre ? La faim ? La torture ? Le souci des tiens confrontés à l'extrême pauvreté ? Je sais que forcément ce fut pour toi un déchirement absolu de quitter ta famille, ta maison, ton métier. Pour venir chez nous, tu as affronté la cupidité des passeurs, les mers, le froid, la rue (...). Pour répondre à la haine qui a pu se manifester, je peux te redire que nous n'avons pas peur de vous. Toi et les tiens, vous êtes nos amis, nos frères, des êtres humains, avec vos force et vos faiblesses* » (2). À chacun-e d'entre nous de décider de détourner la tête face aux 3 800 personnes qui se sont noyées en Méditerranée depuis début 2016, en tentant de fuir la guerre, les massacres et les persécutions ou d'être la troisième porte à s'ouvrir.

(1) *Terre noire. L'Holocauste, et pourquoi il peut se répéter* de Timothy Snyder, Gallimard, 2016
(2) www.moniquerabin.fr

CIAS

Une action sociale d'envergure

Acteurs majeurs de l'action sociale dans les territoires, les Centres intercommunaux d'action sociale (CIAS) font l'objet d'une étude détaillée publiée par l'Union nationale des CCAS (UNCCAS). Majoritairement présents en zone rurale, ils ont développé des missions très diverses, qui varient selon les besoins des populations et les choix politiques, malgré leur forme juridique identique. Près de 90 % d'entre eux interviennent auprès des personnes âgées, 60 % auprès des personnes handicapées, 41 % dans le champ de l'insertion, 26 % dans le logement et 25 % dans la petite enfance. Près de la moitié d'entre eux ont déjà réalisé une analyse des besoins sociaux, 39 % assurent la domiciliation administrative, 42 % instruisent des dossiers d'aide légale et 45 % attribuent des aides financières ou du secours d'urgence. La moitié des CIAS assurent des portages de repas à domicile, 43 % gèrent des services d'aide à domicile et 37 % des EHPAD. Côté petite enfance, 18 % des CIAS gèrent des relais d'assistantes maternelles et 16 % des structures d'accueil. Mais, comme tous les acteurs de l'action sociale, les CIAS souffrent aussi de budgets restreints et surtout s'inquiètent pour leur avenir, qui dépendra de l'impact des reconfigurations d'intercommunalité, prévues dans la loi portant la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) au 1^{er} janvier 2017, sur leurs compétences.

DROITS À DÉFENDRE

Accélération

Une campagne d'information a eu lieu fin octobre pour mieux faire connaître son action : quatre visuels ont été visibles dans la presse, et une vidéo de 30 secondes est diffusée sur YouTube, les réseaux sociaux et sur le site du Défenseur. Désormais, on peut géolocaliser sur mobile les permanences du délégué le plus proche de chez soi. L'institution rappelle qu'elle est la somme de trente ans d'activités du Médiateur de la République, de onze ans d'investissement du Défenseur des enfants, de onze ans d'existence de la Commission nationale de déontologie et de la sécurité, et de sept ans d'engagement de la Haute autorité de lutte contre les discriminations (HALDE).

www.defenseurdroits.fr



Accueil durable

TIERS EN ADÉQUATION

Désormais, dans le cadre de la loi relative à la protection de l'enfant du 14 mars dernier, un décret (en date du 10 octobre) encadre l'accueil – permanent ou non – durable et bénévole par un tiers, nommé par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Généralement, il s'agira d'un proche parent; le tiers en question se verra imposer une évaluation de sa situation, avec au moins un entretien à domicile avec le service de l'ASE et la vérification de la virginité de son casier judiciaire. Un accompagnement et un suivi sont également prévus, vérifiant au fur et à mesure « l'adéquation de l'accueil avec le projet pour l'enfant ».

Accès aux soins

L'IMPACT DES COUVERTURES MALADIES

La couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) « ont un effet positif sur la réduction des inégalités », souligne une étude de la DREES qui a converti en nature ces transferts sociaux pour mettre à jour cette réalité. Ces deux dispositifs d'accès aux soins ont un « impact redistributif » pour leurs 5,5 millions de bénéficiaires. L'étude révèle qu'elles augmentent de 9 % le pouvoir d'achat de leurs bénéficiaires les plus modestes. La réduction des inégalités pourrait être plus importante si toutes les personnes éligibles en faisaient la demande mais ces deux dispositifs souffrent d'un fort taux de non-recours.

Source: Les dossiers de la DREES octobre 2016 n° 7

FORMATION

Pénurie de stages

« Juste la fin du travail social ? », questionnent les étudiants assistants de service social en deuxième année de l'ARIFTS à Nantes. Ils sont inquiets: mi-octobre, sur les 56 étudiants de la promo, 26 n'ont toujours pas de lieu de stage alors qu'il doit débiter le 28 novembre. Pourtant, ils ont démarché toutes les institutions de Loire-Atlantique, voire des départements limitrophes. En cause: la gratification des stages mais pas seulement. La surcharge de travail que représente l'accueil d'un stagiaire, des institutions en réorganisation ou en fusion, sont autant de freins. Une situation qui dépasse largement la ville de Nantes. Mais ces étudiants ont décidé de se mobiliser.

Le 12 octobre, ils ont manifesté devant les locaux de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale à Nantes pour dénoncer les conséquences de cette situation sur leur formation. Allongés pour un « die-in », recouverts des pancartes « pas de stage = pas de diplôme », « travail social en péril » ou encore « pas de stages = mort du travail social », les étudiants espèrent une prise de conscience. Reçus par la DRJSCS, promesse leur a été faite de relancer tous les partenaires institutionnels et associatifs pour leur trouver des stages et assurer la poursuite de leur formation.



PHOTO DR

Le « die-in » du 12 octobre à Nantes.

Vuibert N°1 des DIPLÔMES du SOCIAL

Tous métiers



Septembre 2016 • 384 p. 978-2-311-20369-1 • 21,90 €

Éducateur spécialisé



Octobre 2016 • 416 p. 978-2-311-20363-9 • 24,90 €

Assistant de vie aux familles (ADVF)



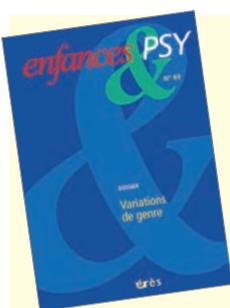
Octobre 2015 • 272 p. 978-2-311-20266-3 • 22 €

Tous nos ouvrages sur lienmini.fr/dds_Vuibert16



Mohammadi, Afghan, sur le tournage de *Frontierland*.

L'IMAGE, LANGAGE UNIVERSEL. La démarche est forte: plusieurs demandeurs d'asile afghans, mauritaniens, nigériens ont réalisé trois courts-métrages – *Taxiphone*, *Frontierland* et *Omid, na amid* [«espoir déçu»], réunis sous le titre générique *Correspondances* – sensibles, poignants, drôles aussi, projetés parfois en public (ainsi, le 21 octobre dernier, à la mairie du 10^e arrondissement de Paris). Le projet a été mené avec le Kiosque Emmaüs Solidarité - France terre d'asile, espace d'accueil parisien accompagnant des demandeurs d'asile majeurs en situation de précarité et d'errance. Il a bénéficié de l'appui technique du Vidéobus, collectif réunissant des professionnels de l'image dans des ateliers de réalisation itinérants (écriture du scénario, repérages, prise de son, tournage, montage...). D'autres projections sont à venir (cinéma, festivals, centres culturels). — www.videobus.org



Variations de genre

Quel est l'impact des notions de genre sur le regard porté sur les enfants et les adolescents? Comment l'enfant investit-il sa dimension sexuée? Quels enjeux éthiques? Quand faut-il intervenir et comment? Comment aider les parents? Ces questions provoquent de nombreux débats souvent passionnés. Les confusions entre les notions de sexe, de genre, d'identité nous obligent à réviser nos positions, nos certitudes ou nos croyances et à repenser cette problématique sous d'autres angles, permettant ainsi d'aborder ces sujets dans une dynamique positive et constructive. Un nouveau champ de la clinique s'ouvre qui nous impose de repenser l'humain en abordant autrement ce qui semblait ne pas faire question jusque-là dans le social. Les praticiens d'horizons très divers tentent d'apporter des éclaircissements sur les incidences de la logique sociale actuelle sur la structuration de l'identité de l'enfant et sur les symptômes qui le constituent.

(*Enfances & psy* n°69)

REVUE DE PRESSE

SCIENCES HUMAINES

Comment allons-nous travailler demain?

Pour les uns, nous allons devenir des travailleurs indépendant, à l'image des auto-entreprises, vendant nos services sur des plateformes numériques. Pour les autres, nous partagerons notre temps entre le télétravail à domicile et le coworking où l'on se retrouvera pour échanger, innover ou simplement être en compagnie de nos semblables. Pour d'autres encore les règles du travail s'adapteront à l'ubérisation de l'économie.

(*Sciences Humaines* n° 268)

LE JOURNAL DE L'ANIMATION

«J'ai le droit»: jusqu'où vont les droits de l'enfant?

Entre l'enfant-roi et l'enfant-objet, comment faire advenir chez le petit d'homme l'adulte en devenir? D'abord, en déconstruisant l'idée voulant que les enfants connaissent plus leurs droits que leurs devoirs. Puis, en adoptant une double approche: reconnaître l'immaturation liée aux fragilités de l'enfant et lui donner les clés pour devenir citoyen. Enfin, en articulant sa liberté et sa responsabilité.

(*Le journal de l'Animation* n°172)

HÉBERGEMENT

Mobilisation dans un taudis lyonnais

Punaïses, rats, souris, poux, mais aussi pain rassis servi aux personnes hébergées, le descriptif du lieu dit tout son charme. Et l'on envie les 191 personnes sans-abri qu'il accueille dans la ville des Lumières. Les salariés du centre Gabriel-Rosset se sont mis en grève le 25 octobre pour dénoncer des « conditions d'accueil désastreuses » : des « cabines vétustes de 3 ou 4 m² », en guise de logements, un dortoir appelé « la cave » où cohabitent une vingtaine de personnes « dans une proximité pénible », mais aussi une équipe pluridisciplinaire « réduite au minimum » et une « réelle mise en danger permanente des salariés et des usagers ».

Ils demandent la fermeture du dortoir et l'affectation d'une équipe dédiée dans des horaires élargis, la rénovation et l'entretien des sanitaires, le contrôle de la nourriture, l'ouverture du centre pendant la journée, ainsi que l'octroi de primes et congés supplémentaires pour les agents d'accueil. La direction déclare partager leur constat : « Cette situation est multifactorielle, due à la fois au bâtiment peu adapté, à une équipe sous-dimensionnée et un manque de financement », admet Marion Veziat-Rolland, directrice du Foyer Notre Dame des sans abri. Elle annonce de premières rénovations en novembre et un budget 2017 qui intégrera un renforcement des effectifs.

Avec pareil espoir, les hôtes vont mieux dormir...

PERSONNES ÂGÉES

Un portrait de la France des séniors

Une enquête nationale inédite menée auprès des personnes âgées de 60 ans et plus a été publiée le 20 octobre par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). L'étude *Vie quotidienne et santé* décrit, département par département, leur état de santé et leur degré de dépendance, ainsi que les réponses apportées par les territoires à leurs besoins.

Des cartographies présentent notamment la part des personnes âgées de 75 ans et plus qui déclarent un mauvais état de santé, une aide professionnelle et une aide de l'entourage. Celle-ci apparaît par exemple plus forte dans les départements du Nord, plus faible à l'Ouest. La France compte aujourd'hui 17 millions de personnes âgées de 60 ans et plus. Dont 6 millions ont 75 ans ou plus, parmi lesquelles 62 % de femmes. « Connaître leur degré d'autonomie dans la vie quotidienne est essentiel, en particulier pour les collectivités locales, chargées de l'action sociale en direction des personnes âgées », rappelle ce document, premier volet d'un dispositif plus vaste d'enquêtes sur les séniors.

SUR LE VIF

PAR ÉTIENNE LIEBIG



C'est le Nord et en plus c'est la Jungle...

Oyez braves gens, nous avons un spectacle à vous présenter, du jamais vu, de l'inédit. Pénétrez dans la... jungle de Calais! Oui, Calais, ce n'est pas un bidonville, un camp de réfugiés...

c'est une JUNGLE! Que nous dit le dico de la jungle : « En Occident, la jungle a hérité des connotations négatives de la vieille forêt (celle où rôde le loup des contes pour enfants) auxquelles se sont ajoutés les aspects négatifs de l'exotisme (inconnu et sauvagerie) et des lieux chauds et humides (miasmes et vermine). La jungle est donc l'incarnation de l'inhumanité invivable, et la loi de la jungle une forme de chaos qui fait office d'épouvantail politique. » Mais ce n'est pas tout, suivez en direct le démantèlement de la jungle, heure par heure! 1882 sauvages sont partis lundi, 4404 sont partis mardi... C'est dommage, les indigènes sont montés dans les autobus sans grogner et sans qu'on leur tire des aiguilles anesthésiantes, désolé pour les images. Mais rassurez-vous, il y a le bénévole qui embrasse la petite fille en larmes... Mercredi 6573 migrants ont quitté la jungle... Alors on suit l'autocar qui file vers la Bretagne. Les enfants dorment, les parents sont interviewés en anglais : « On est trop contents, c'était un rêve et c'est une réalité. » Ils sont cool, ces migrants et reconnaissants en plus. C'est du direct, caméra à l'épaule, une sorte de plongée journalistique dans l'inconnu. Du reportage de guerre! Bon, après, ces braves gens vont arriver dans les villages, ils vont être bien accueillis par certains et d'autres vont attendre la faute pour faire gonfler les scores du FN avant les élections. Car ne nous y trompons pas, les réfugiés de guerre des camps de Calais sont avant tout des enjeux politiques, jouets des maires et des députés, merveilleux alibis de grandes phrases éternelles et définitives. S'ils n'étaient pas là, il faudrait les inventer. Un dernier truc pour se marrer? Les commerçants de Calais pensent perdre entre 20 et 30 % de revenus à cause du départ des réfugiés! C'est rigolo non ?



UN REGARD SUR... LES MANAGEURS

La cause est désormais entendue ! Les nouveaux managers, lesquels sont forcément imprégnés jusqu'à la moelle d'une idéologie ultralibérale, sont désignés par le plus grand nombre comme étant les responsables du malaise qui traverse l'ensemble des établissements du secteur social et médico-social (ESMS). L'ennemi, ainsi désigné, n'est certes ni un fantôme ni un fantasme. Dès sa survenue à la fin des années 80, *Lien Social* a décrit et dénoncé ce mal dans de multiples éditos, chroniques et articles s'exposant plus d'une fois à la critique voire aux accusations et menaces de procès.

Le mal est donc réel... mais, trente ans après, n'est-il pas un peu facile d'en rester là ! Il faut être clair, les « nouveaux managers » ont surgi dans un contexte où les modes d'administration et de gestion des ESMS devenaient gravement

irréalistes. Aussi, et bien avant que la dérive gestionnaire ne fasse de la rationalisation budgétaire un objet compulsif, force était-il d'admettre que l'organisation et la gestion des ESMS révélaient de nombreuses faiblesses. À l'instar sans doute de tant d'autres secteurs relevant de la sphère publique ! Et Pierre Moscovici, commissaire européen, n'a sans doute pas tort de rappeler qu'il faut, aujourd'hui encore, « améliorer drastiquement la qualité de la dépense publique » (1). Soyons honnêtes ! Le maintien des services publics ne peut pas être mené sans l'engagement à plus de professionnalisme et de rigueur. Ce discours va sans doute déplaire... mais peu importe. En contrepartie, il peut venir conforter quelques unes des réformes entreprises dans le secteur qui vont dans le sens de la responsabilisation de tous les acteurs, quel que soit leur niveau d'intervention. Jean Cartry (2) et André Hillenweck (3) n'invitent-ils pas d'ailleurs les professionnels à se saisir d'un même sursaut d'ingéniosité ?

Car il n'y a pas que des nouveaux managers ultralibéraux à la direction des établissements... Au contraire même ! D'aucuns, biberonnés à l'humanisme, s'échinent à porter les institutions et leurs équipes à la hauteur des ambitions d'une action éducative et sociale moderne et respectueuse de ses valeurs. Sans doute leur reste-t-il à convaincre les acteurs du secteur « que tout effort de réforme n'émane pas d'un complot néolibéral » (4) ●

* Élise Curtat-Cadet est directrice d'institution.

(1) *Ne laissons pas l'Europe aux défaitistes*, *Le Monde*, 17 août 2016.

(2) *Lien Social* n° 1180, *Ados et éducateurs dans une impasse ?*

(3) *Lien Social* n° 1189, *Manque de moyens ou panne d'imagination ?*

(4) Abhijit V. Banerjee et Esther Duflo, *Nous avons mille raisons d'être heureux*, *Le Monde* 19 août 2016



Dessin extrait du livre *Quidams* de Kerleroux, éditions STIL, 2002. Kerleroux et ses amis de Scorbut (dont Wozniak, Cabu, Cardon, Cébé, Vera Makina, Gde Adelina, etc.) exposent à Brive-La Gaillarde jusqu'au 15 janvier 2017.

NOTA Parce que l'indépendance permet la liberté de ton et le pluralisme, *Lien Social* accueille une nouvelle chronique, qui paraîtra un numéro sur deux. Au nom de nos lecteurs pour qui le terme très en vogue de responsabilité sociale rime surtout avec engagement, merci Élise de rejoindre notre équipe en prêtant votre plume à nos colonnes. *LS* propose également désormais chaque début de mois un agenda, de taille variable selon l'actualité (lire p.14) inspiré de celui, plus exhaustif, publié sur le site Internet du journal. Une façon, dans le même esprit, d'inviter au débat et à la réflexion... L.G.

Un lieu mis en lumière

3,8 millions de personnes mal logées, dont 140 000 sans domicile fixe (chiffres Fondation Abbé Pierre). Une fois n'est pas coutume, les accueils de jour – parfois dénommés boutique solidarité, halle-refuge ou accueil solidaire et social... – ont été mis en lumière. Du 17 au 20 octobre, partout en France, ils ont organisé des opérations portes ouvertes, des débats, des expos, des forums, des repas partagés ou des visites de quartiers.

Au Forum des images, à Paris, s'est tenu un colloque co-organisé par la Fnars et la FAP, au cours duquel les questions des professionnels n'ont pas toujours ménagé la secrétaire d'État invitée, Ségolène Neuville. En effet, les budgets alloués sont loin de prendre en compte cette urgence sociale, la FAP rappelant qu'en dix ans le nombre de personnes SDF avait plus que doublé.

Méconnu, le fonctionnement des accueils de jour a été joliment illustré par la projection d'un film, *Les Invisibles, 20 ans de boutique*, de Ljubisa Danilovic (photo), présentant, pour les parcours les plus chaotiques, cette oasis où prendre une douche, un repas, accéder à une permanence médicale, un service de domiciliation, voire à une orientation vers un hébergement. Les résultats d'une enquête Fnars – FAP sur 136 accueils de jour ont souligné la terrible augmentation (+ 70 %) des personnes accueillies et les limites de la professionnalisation. La participation des personnes, qui parfois deviennent bénévoles à l'accueil de jour, a enfin été une question centrale du colloque, de nombreux bénéficiaires prenant la parole.



Éric, dans une rue de Paris, quartier de la Bastille.

LA PLUME
DE CÉLIA CARPAYE



Une salle qui en dit long

Elle a fait parler d'elle ces dernières semaines, les médias en ont parlé, les réseaux sociaux ont relayé, c'est dire qu'une telle avancée dans le paysage français actuel est importante, j'ai nommé : la mise en application de la première « salle de consommation à moindre risque » (SCMR). Késako ? Vous savez, cette fameuse « salle de shoot » dont tout le monde parle sans interroger le poids des mots. S'engager dans la réduction des risques est une démarche qui vient profondément questionner une société sur son rapport aux libertés individuelles. Si aider son prochain à devenir abstinent face à toute consommation addictive est vu comme salutaire, l'accompagner sans préjuger de ses choix dans un parcours en dehors du « pensé social » est à mille lieux de la logique entendable par une grande majorité. Ainsi, les mots ont du sens et alimentent certaines croyances ; la « salle de shoot », vue comme une validation des pouvoirs publics d'une certaine marginalité, est autrement plus péjorative que « la salle de consommation à moindre risque » qui est en fait une manière d'accueillir chaque personne à n'importe quel moment de son parcours. C'est respecter une temporalité qui n'est pas la nôtre et se refuser à tout jugement.

Dans une société de plus en plus sécuritaire où les libertés individuelles se réduisent à mesure que l'État policier prospère, ces initiatives sont à saluer mais elles nécessitent un effort de pédagogie pour questionner d'abord la notion de marginalité, ensuite les enjeux de la relation d'aide.

Assister à l'ouverture d'une première « salle de consommation à moindre risque », c'est incarner cet idéal éducatif qui voudrait que la personne soit accueillie dans son entièreté, ici toxicomane certes mais aussi capable de choix et de discernement. C'est supprimer toute trace de condescendance dans la relation aidant-aidé, horizontaliser la relation, considérer la personne comme un être doté d'un savoir et d'une expérience propres... Et ça, c'est une mise au travail que nous avons tou-te-s à faire.

L'agenda NOVEMBRE

JEUDI 10 • 9 H 15 À 16 H 45 • (41) BLOIS

Colloque • 2017 : quels défis pour la santé mentale ?
 Organisé par l'Uniopss, l'ADESM et Santé mentale France.
 En présence de Ségolène Neuville.
 À la Maison de la Magie

MARDI 15 • 8 H 30 À 17 H 00 • (38) CROLLES

Colloque • « Je travaille, donc je suis ! »
Le travail pour redonner une place aux plus exclus
 Inscriptions : 06 33 57 83 77 / finance@solidaction.fr
 À l'Atelier - 47 rue du moulin - 38920 Crolles

JEUDI 17 • 13 H 30 À 16 H 30 • (35) RENNES

Valeurs républicaines et travail social : enjeux d'un nouveau rapport ?
Conférence animée par Dominique Schnapper
 ASKORIA - 2, avenue du Bois Labbé - 35042 Rennes
 Courriel : valerie.mahe@aforis-bretagne.eu

MERCREDI 23 • 9 H 30 À 12 H 30 • (31) TOULOUSE

Conférence • Les travailleurs sociaux doivent-ils dénoncer les infractions ?
 Animée par Pierre-Brice Lebrun
 Informations : www.ifrass.net/secretariatfc@ifrass.fr
 À l'IFRASS - 2 bis rue Emile-Pelletier - 31047 Toulouse

DU 24 AU 25 • PARIS (75)

Journées de l'Anecamp • Construire un accompagnement de qualité autour de l'enfant et de sa famille • « Ya école demain ? »
 Espace Reuilly - Paris 12^e

JEUDI 24 • 20 H 00 À 22 H 00 • (49) ANGERS

Soirée-Débat • Accueillir... et quand la culture s'en mêle ? Organisée par l'association Pikler Loczy, avec la psychologue Anne Laure Ferte.
 ARIFTS - Site Angevin 10 rue Darwin - 49000 Angers

DU 25 AU 26 • (31) TOULOUSE

Journées d'études
L'éducation spécialisée : pour quoi faire ?
 Organisées par les éditions éres.
 Parmi les intervenants : Michel Lemay, Philippe Gaberan, Joseph Rouzel, Philippe Fabry, Michel Chauvière
 Rens : eres@editions-eres.com - 05 61 75 15 76
 Au théâtre des Mazades à Toulouse

DU 25 AU 26 • (75) PARIS

Colloque • Jeunes enfants en situation de handicap : les accompagner dans les soins, l'éducation, la vie sociale - Organisé par le SNMPMI
 Au centre universitaire Paris Descartes - amph Weiss45, rue des Saints-Pères - 75006 Paris

MARDI 29 • (75) PARIS

Colloque • STOP à la prostitution des enfants en France
 Organisé par Agir contre la Prostitution des Enfants (ACPE), présidé par la Défenseure des enfants, Geneviève Avenard
 Salle Victor Hugo - 101, rue de l'Université

MARDI 29 • 20 H 00 À 22 H 00 • (75) PARIS

Bébé tranquille et parents contents • Qu'est-ce que la pédagogie d'Emmi Pikler offre pour les familles ?
Soirée-Débat organisée par l'association Pikler Loczy, avec la pédagogue Zsuzsa Libertiny
 26, boulevard Brune - 75014 Paris



HABITAT
NOMADE

La mobilité contrainte

À Rouen, le collectif Échelle inconnue et l'association des Habitants de logements éphémères et mobiles dénoncent la disparition d'une enclave nomade au profit du programme d'urbanisme.

QUARANTE mille mètres carrés de pelouses parsemées de transats, de tables de pique-nique, d'aires de jeux et de fitness... Inaugurées en juillet dernier à Rouen, les promenades des quais de la rive gauche de la Seine font la fierté de la Métropole. « Rien ne manque pour que chacun s'y amuse ou s'y repose », vante l'institution. Mais derrière cette image d'Épinal se cache une réalité moins séduisante. « Peu de gens savent que cet endroit abritait des caravanes, des mobil homes et des camions, regrette Christophe Hubert du collectif Échelle inconnue. C'est une enclave nomade singulière qui disparaît à cause du projet d'aménagement Réinventer la Seine. »

Retraités, étudiants, forains, circassiens, travelers, gens du voyage : des dizaines de personnes ont ainsi dû évacuer les lieux et se rabattre sur des parkings avoisinants... en attendant de nouveaux chantiers et d'autres évacuations forcées. Lancé en mars, le projet Réinventer la Seine des agglomérations parisiennes, rouennaise et havraise propose « d'inventer de nouvelles façons de vivre, de travailler, de se déplacer sur et au bord de l'eau. » Une « fable métropolitaine » qui fait fi de « la complexité du réel », tonne le collectif Échelle inconnue. Ce groupe d'artistes et de chercheurs autour de l'habitat nomade s'est associé à la caravane 2016 de l'association des Habitants de logements éphémères et mobiles (HALEM) pour organiser en septembre une étape à Rouen intitulée Désinventer la Seine, à la lumière de ses réalités nomades.

Une population harassée

Des réalités que connaît bien Paul Lacoste, administrateur de l'association HALEM. « Les personnes nomades connaissent, hélas, rarement leurs droits. Nous essayons de les conseiller au mieux grâce à notre permanence téléphonique. Nous leur fournissons aussi une aide judiciaire en cas de litige. » Durant la rencontre rouennaise, le militant a pu nouer des contacts avec le centre social de l'agglomération dédié

aux gens du voyage. « Nous avons été agréés maison de service au public (créées pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, ndlr) il y a un peu plus d'un an. Nous pouvons donc intervenir auprès de toutes les populations nomades, explique Mathilde Dérédec, intervenante sociale au Relais accueil de Sotteville-lès-Rouen. Nous sommes surtout sollicités par des personnes précaires, harassées par les démarches administratives et souvent en situation d'illettrisme. » Pas d'ouverture de droits sans domiciliation. « Nous offrons ce service à 650 personnes, qui viennent chercher leur courrier au centre ou nous appellent pour le leur expédier. »

Outre l'aide administrative, le centre social déploie une équipe sur le terrain pour favoriser l'accès des populations à l'éducation ou aux loisirs. Pour l'association HALEM, se battre sur le terrain juridique pour faire évoluer les textes de loi sur l'habitat léger est primordial. Promulguée en 2014, la loi Alur constitue une avancée dans la reconnaissance des logements alternatifs.

Le droit d'habiter à l'année dans une maison légère et démontable est désormais officiellement établi et les nomades ne sont plus obligés de se raccorder aux réseaux publics, à condition de fournir une attestation prouvant le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Mais de nombreuses difficultés subsistent : les nomades doivent, sauf exception, installer leur maison sur des terrains constructibles, « trop chers pour être accessibles à la majorité des foyers », déplore HALEM. Les habitats légers restent par ailleurs soumis aux desiderata des communes, qui peuvent refuser de délivrer une autorisation d'installation. « Hélas, nous savons qu'elles ne désirent que rarement garder ou accueillir leurs usagers en logement éphémère et mobile. »

Sana Guessous



Durant les rencontres Désinventer la Seine, à la lumière de ses réalités nomades, les adeptes de l'habitat nomade ont pu partager leurs préoccupations auprès de travailleurs sociaux et d'avocats spécialisés. — © ALEXANDRE DESLIENS

ACCÈS
AUX DROITS

La plume est une clef

L'écrivain public porte assistance aux personnes illettrées ou perdues dans les dédales de l'administration. Les frontières de cette intervention frôlent celles de l'assistante sociale.

« **P**ASSEUR de mots », « médiateur de l'écrit », « plume de quelqu'un », les écrivains publics ont mille façon de définir leur métier. Leur place est particulière, au croisement du juridique, de l'administratif, du social, du psy parfois, mais leur objectif est, en principe, toujours le même : écrire pour quelqu'un et défendre ses droits. Si la plupart des écrivains publics travaillent de manière indépendante, tels des artisans, d'autres sont salariés ou bénévoles au sein de structures sociales. Reste que pour être un bon écrivain public, « *il ne suffit pas de savoir écrire* », souligne Gaëlle Laruelle, qui exerce ce métier à l'atelier Graphite à Bordeaux. Elle défend une approche très professionnelle de l'activité, estimant que les écrivains bénévoles répondent souvent uniquement à la demande de la personne. Quitte à faire des courriers qui ne servent à rien. À ses yeux, l'efficacité exige une fine connaissance des rouages du système administratif et social. Sophie Delaveau, qui fut pendant trois ans écrivaine bénévole dans un centre social, défend le contraire : « *Ma règle était de ne pas me substituer à la personne, si elle voulait écrire au Président, je le faisais tout en lui expliquant que cela ne servait à rien. Il faut faire avec les névroses de chacun.* » Et surtout éviter la bascule dans le rôle de l'assistante sociale. Une distinction ténue et une grande responsabilité car un mauvais écrit peut mettre en péril l'accès au droit.

« *Le droit français accorde une primauté à l'écrit* », souligne Monique Ménissier, responsable de la maison de la Justice et du Droit à Orléans. « *Pour revendiquer un droit ou contester une décision, il faut produire un écrit, mais personne ne va vérifier la capacité du demandeur à l'écrire.* » Dans sa MJD, elle a décidé d'installer une permanence d'écrivain public pour permettre un soutien rédactionnel essentiel, selon elle, si l'on veut éviter un trop fréquent non recours aux droits.

En France, 7 % de la population se trouve en situation d'illettrisme. « *En raison d'un défaut de vocabulaire ou de lacunes en lecture, les personnes ne disposent pas des clefs leur permettant d'analyser ou de comprendre la situation. Ainsi elles se méprennent sur le contenu d'un courrier, le déroulement d'une procédure et sous-estiment l'importance de la démarche ou au contraire paniquent, ce qui peut parfois entraîner de l'agressivité* », décrypte Monique Ménissier. Chargée d'accueil d'un centre social dans l'Ain, Anne Garland fait le même constat. Son service social a été réorganisé : les assistantes sociales doivent se recentrer sur le suivi ; le premier accueil est chargé de faire le tri entre une demande ponctuelle et un besoin d'accompagnement dans la durée.

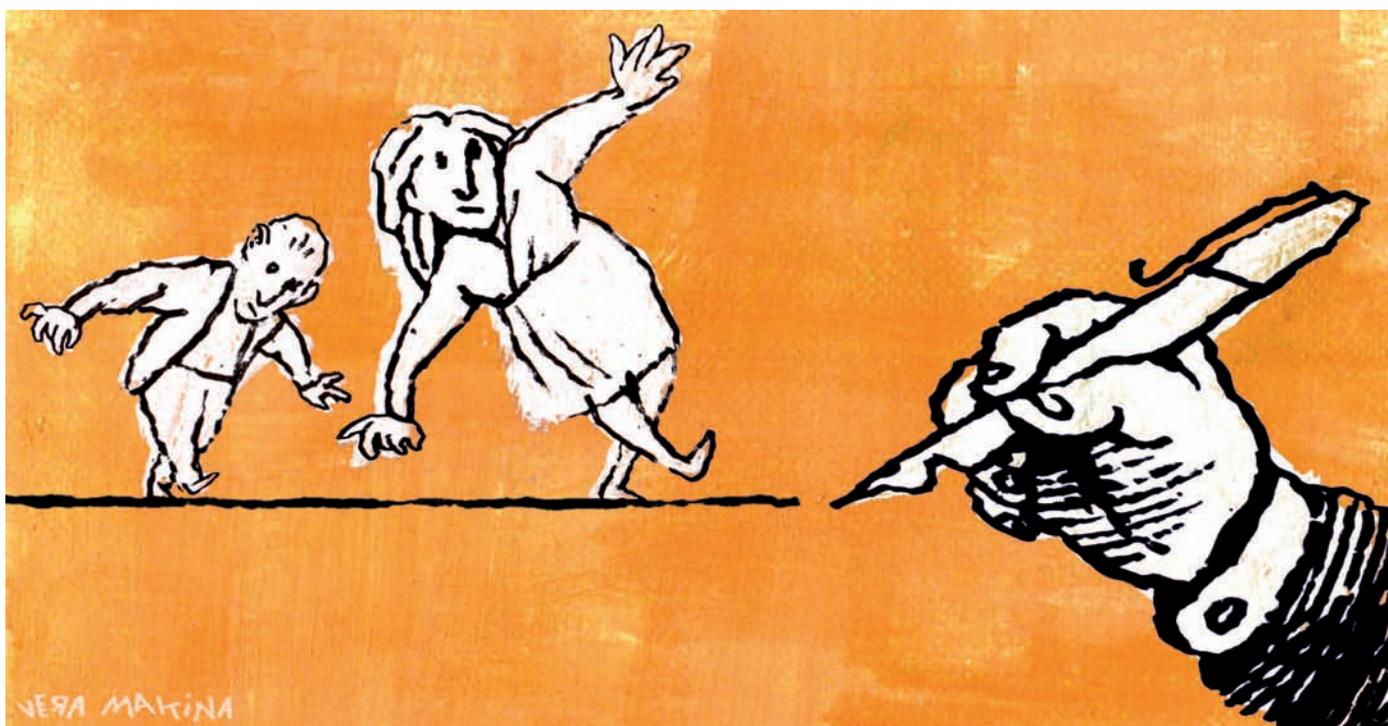
Anne Garland se trouve alors confrontée à des demandes d'aide pour remplir un dossier, faire une demande de logement, rédiger un recours... Elle propose alors à sa direction de se présenter comme écrivain public. Depuis 2006, elle combine son poste de chargée d'accueil avec cette nouvelle mission. « *Au départ, il y avait un peu de crainte de la part des assistantes sociales : est-ce qu'elle ne va pas prendre notre place ?* », reconnaît Anne Garland. Elle assure qu'aujourd'hui cette peur est dépassée et qu'elles travaillent en bonne collaboration : les AS renvoient vers l'écrivain public les personnes qui formulent une demande ponctuelle.

Une interface vers la reconnaissance des droits

La frontière est mince. D'autant plus qu'une frange de spécialistes de l'écriture se définissent comme « écrivains publics à vocation sociale ». Franck Danger est le premier à avoir revendiqué cette appellation, défendant un « *droit à l'écrit pour l'accès aux droits* ». Il tient depuis dix ans des permanences dans le Gard et le Vaucluse. Il considère que pour faire valoir le droit au recours (forcément par écrit) que l'administration garantit pour toutes ses décisions, il faut que toutes les personnes soient en capacité de le faire. Sans quoi « *il y a rupture d'égalité devant la loi* ».

La reconnaissance de ce droit à l'écrit, dont la demande d'expérimentation est restée bloquée au ministère des Affaires sociales, aurait permis, selon lui, l'installation de permanences d'écrivains dans tous

284 lieux de permanences d'écrivains publics à vocation sociale étaient recensés par le réseau Epso en novembre 2014.



les services publics. Mais n'est-ce pas le rôle des assistantes sociales d'aider les personnes à faire valoir leurs droits? « *Oui, en effet, cela rentre dans leurs missions, reconnaît Franck Danger, mais aujourd'hui nous sommes confrontés à un double phénomène: la fermeture des guichets d'accueil dans toutes les administrations, CAF, sécurité sociale, caisses de retraite... et, par conséquent, un important report sur les assistantes sociales de polyvalence, des centres communaux d'action sociale, qui sont débordées.* »

Résultat: les écrivains publics sont selon lui « *une interface intéressante* ». D'ailleurs ses prescripteurs sont principalement des assistantes sociales.

Suprémie informatique

Pour un distinguo net entre les deux missions, Franck Danger ajoute: « *Les écrivains publics ne proposent ni accompagnement, ni suivi.* » Ils aident à remplir un dossier pour la maison départementale des personnes handicapées, une demande de retraite, une demande de logement... et aujourd'hui le clavier remplace le plus souvent la plume.

« *Nous ressentons fortement la dématérialisation des services publics, la disparition des accueils physiques, l'agressivité est notamment de plus en plus importante parce que lorsque les personnes rencontrent enfin un être humain, toute la rancœur, la colère, le désespoir se lâchent* » témoigne Gaëlle Laruelle. Ce

premier être humain, c'est parfois l'écrivain public, désormais très souvent transformé en acteur du digital. Dossier de demande de logement, relevé de carrière, inscription à Pôle emploi, désormais, ces démarches passent inévitablement par Internet. « *Cette dématérialisation n'entraîne pas automatiquement une simplification. Pour 80 % des personnes, c'est très bien mais les démarches deviennent très complexes pour les 20 % restants, des personnes âgées, en situation de handicap, en précarité. Avec la dématérialisation, nous les perdons complètement* », se désole Gaëlle Laruelle.

L'agence du service civique propose des postes « *d'ambassadeurs en charge de la réduction de la fracture numérique* » dans les administrations (1). « *Cette fonction qui implique une forte responsabilité sera occupée par des personnes sans aucune formation alors que des écrivains publics numériques pourraient la remplir* », plaide Gaëlle Laruelle. Mais jusqu'où défendre ce droit essentiel à l'écrit sans cautionner une disparition inquiétante des professionnels du social dans les services publics? Face à ce désengagement grandissant de l'Etat, l'écrivain public ne peut être le seul palliatif.

Marianne Langlet

(1) *Lien Social* revient sur la question de la fracture numérique dans son prochain Angle droit, numéro 1196.

DÉTENTION

Quand la patience de l'ouvrage mène au métier

La réorganisation territoriale de la formation des détenus améliore les conditions de réinsertion des personnes incarcérées. Mais le déploiement des dispositifs exige encore des délais.



Un détenu travaille dans le cadre d'un stage de formation professionnelle en bâtiment, au centre pénitentiaire de Nantes.

DEPUIS 2015, les conseils régionaux sont responsables de la formation professionnelle des détenus. Déjà expérimentée pendant quatre ans en Aquitaine et en Pays-de-la-Loire, cette nouvelle répartition des responsabilités aboutit à une augmentation des budgets consacrés à la formation et, par voie de conséquence, à plus de détenus en formation rémunérée. Un bémol : il faudra attendre la fin des contrats pour que les établissements en gestion déléguée (1) participent à cette évolution.

Selon la Chancellerie, « plus de la moitié des personnes détenues attestent, au mieux, d'un niveau scolaire de fin d'école primaire et sont sans véritable qualification professionnelle ». À Nantes, un quart

des 970 personnes détenues au centre pénitentiaire (2), sont illettrées et environ 6 % sont analphabètes. Certes, entrent dans la première catégorie des hommes qui, ne maîtrisant pas l'alphabet latin, relèvent des cours de français

langue étrangère (FLE). « 70 % des condamnés ont un niveau de fin d'école primaire », précise Yannick Perray, directeur technique en charge de l'organisation de la formation professionnelle au centre pénitentiaire de Nantes. « La collaboration entre notre établissement et le conseil régional des Pays-de-la-Loire fonctionne car chaque partenaire a accepté de découvrir la culture de l'autre », résume le responsable.

Atout maître : la collectivité territoriale et la direc-

tion de l'établissement se connaissaient. « Nous les avons toujours invités à nos bilans annuels ou à nos événements et ils venaient. En outre, c'est la Région qui nous a sollicités », poursuit Yannick Perray. Reste qu'organiser l'offre de formation professionnelle à destination des publics détenus nécessite une bonne connaissance des contraintes de la détention. Aussi, pendant ces quatre années d'expérimentation, toutes les réunions – sauf une – ont eu lieu au centre pénitentiaire. « Avec à chaque fois, visite des ateliers et échanges avec les détenus », indique Yannick Perray.

Favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun

Les résultats sont à la hauteur de l'ambition des responsables. Ainsi, la session annuelle de cariste : limitée jusqu'à présent à une dizaine de stagiaires, elle accueille dorénavant quinze détenus tous éligibles aux permissions de sortie et libérables dans l'année. « La formation se passe à l'extérieur. Sur quinze candidats, quatorze ont obtenu le Caces (3), certificat nécessaire pour être manutentionnaire. Aujourd'hui, neuf d'entre eux – via le placement extérieur – travaillent », se félicite Yannick Perray.

L'indemnisation des détenus en formation a également évolué : jusqu'alors, l'enveloppe accordée par l'État était insuffisante pour que l'ensemble des stagiaires en bénéficient. « Avant, nous devions opérer des choix avec l'objectif minimal que dans chaque établissement, au moins une formation donne lieu à une indemnisa-

« 70% des condamnés ont un niveau de fin d'école primaire. »

.....



© AFP - FRANCK PERRY

tion (2,26 € de l'heure – ndlr) », souligne Claire Garnier. Toutefois, quand certains conseils régionaux rémunèrent toutes les formations, d'autres concentrent leur effort sur celles qui mènent à un titre qualifiant. Reste qu'entre une indemnisation mensuelle de l'ordre de 270 € en formation et 800 € au grand maximum pour un travail, les détenus privilégient souvent l'activité la plus rémunératrice. « À nous de convaincre la personne que l'incarcération se compose de différentes périodes : certaines dédiées à la formation, d'autres à l'emploi. Envisager la peine dans sa durée permet aux détenus de ne pas avoir de période d'interruption quand ils passent d'un statut à l'autre », défend Yannick Perray.

D'un établissement à l'autre, l'offre varie

Par ailleurs, l'accès aux formations s'améliore : dans les maisons d'arrêt de Fontenay-le-Comte et de La-Roche-sur-Yon n'existaient avant le transfert de compétences que des actions ponctuelles de formation. « Le conseil régional des Pays-de-la-Loire a publié un appel d'offres pour mettre en œuvre des actions de formation qualifiantes », apprécie Yannick Perray. De fait, en 2013, le rapport réalisé par l'Inspection générale des affaires sociales et l'Inspection générale des services judiciaires notait que « les difficultés d'accès à la formation professionnelle sont d'autant plus importantes que l'offre varie considérablement d'un établissement à l'autre, selon qu'il s'agit de maisons d'arrêt, de centres de déten-

tion ou de maisons centrales et plus généralement, selon les durées moyennes des reliquats de peine. » À la direction interrégionale Ouest, qui avec 25 établissements couvre la Basse-Normandie, la Bretagne et les Pays-de-la-Loire, Claire Garnier, cheffe du département des politiques d'insertion, de probation et de la prévention de la récidive, approuve cette évolution : « Cette réforme est importante : en milieu ouvert, les personnes placées sous main de justice relèvent depuis longtemps des conseils régionaux. Les publics en détention ne sont pas hors-sol. Comme dans les domaines de la santé ou de l'Éducation nationale, ils doivent donc relever au maximum des régimes de droit commun. » Et d'ajouter : « En matière de formation, les Régions ont un savoir-faire avéré. »

Reste maintenant à l'Administration pénitentiaire, marquée par une forte culture régaliennne, à écouter les points de vue de ses nouveaux partenaires. Pour l'heure, 134 établissements pénitentiaires ont, ou vont, contractualiser avec les conseils régionaux et organiser le mode de gouvernance. Pour les cinquante-quatre prisons gérées par des entreprises privées comme Gepssa, il faudra attendre la fin des contrats pour régulariser la situation. Si la plupart de ces contrats arrivent à échéance d'ici 2018, quelques uns courent jusqu'en 2035.

Nathalie Bougeard

(1) La loi du 22 juin 1987, dite loi Chalandon, permet à l'Administration pénitentiaire de confier l'organisation de certains services (restauration, blanchisserie, formation, etc.) à des entreprises privées.

(2) Le centre pénitentiaire est composé d'une maison d'arrêt, d'un centre de détention, d'un centre de semi-liberté et d'un quartier courtes peines.

(3) Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité.

PARTAGE DE COMPÉTENCES

Depuis le 7 août dernier, la loi pour une nouvelle organisation territoriale de la République prévoit que les conseils régionaux financent et organisent la formation professionnelle. Logique puisque l'échelon régional est plus près du terrain et donc mieux à même de prendre en compte les particularités locales aussi bien des demandeurs d'emploi que des entreprises. Dans une volonté similaire de considérer les réalités de terrain, la loi pénitentiaire du 15 août 2014 stipule dans son article 30 que « le service public pénitentiaire est assuré par l'Administration pénitentiaire sous l'autorité du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, avec le concours des autres services de l'État, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées ». Une autre façon de dire que si la surveillance des détenus relève de la compétence de l'Administration pénitentiaire, elle n'a pas l'exclusivité de la prévention de la récidive. Et que les collectivités territoriales sont elles aussi concernées.

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

L'écriture, entre expression et impressions

Animateur d'atelier d'écriture, photographe ou graphiste, ils interviennent auprès des adhérents d'un groupe d'entraide mutuelle (GEM) pour réaliser une revue. Un travail qui vise à rompre l'isolement et à valoriser un quartier.

IL EST 10 heures Alexandre tape aux carreaux d'un appartement installé dans le foyer logement Le Marulaz, dans une petite rue de Besançon, à l'écart de l'animation du quartier Battant. À l'intérieur, une quinzaine de personnes taille la bavette autour d'un café. Ce studio est le siège du groupe d'entraide mutuelle (GEM) Les Amis de ma rue là. Au programme ce matin, l'interview de la gérante d'une mercerie voisine et le tri de photos prises lors d'une déambulation dans les coins et recoins du quartier.

Depuis le mois de décembre, un projet agite l'équipe d'animation et les adhérents de ce lieu qui vise à rompre l'isolement : la réalisation d'un magazine traitant du quartier Battant, séparé du centre-ville par un pont, mais qui souffre d'une image négative auprès des Bisontins.

« Il faut un photographe, quelqu'un qui questionne et quelqu'un qui écrive », annonce Justine Guiol, l'animatrice de l'atelier d'écriture et coordinatrice de ce projet intitulé *Dans les pas de Battant*. « Je ne me sens pas trop de faire les photos », murmure alors un adhérent en s'adressant à Vincent Bidault, le photographe. « Si tu veux, je le fais avec toi », répond-il pour le rassurer. Pour que les adhérents réalisent ce projet, des intervenants extérieurs animent des ateliers photos, des ateliers d'écriture et des ateliers d'édition. Une dizaine de journées ont été consacrées à l'apprentissage de la photographie, une vingtaine de demi-journées à des

Première étape : comparer des magazines pour repérer les différences de fabrication, appréhender les exigences d'une revue et identifier ce que l'on aime.





Tiré à 500 exemplaires, le magazine *Dans les pas de Battant* sera distribué là où les interviews ont eu lieu, lors des expositions et auprès des partenaires du GEM.

ateliers d'écriture et deux à la découverte de l'édition. Coût total, 18000 €, financé par les fonds du GEM. « Avec ce projet, nous voulons inscrire les adhérents dans le quartier alors qu'ils ont une étiquette », insiste Justine Guiol. Elle est éducatrice spécialisée reconvertie dans les lettres. Elle a travaillé avec des usagers de drogue, mais aussi avec des femmes victimes de violence.

Matérialiser les souffrances

En 2008, après quelques années d'expérience, elle retourne sur les bancs de l'université pour obtenir un diplôme d'animatrice d'ateliers d'écriture. Un intérêt qu'elle s'était découvert quelques années auparavant, à la fin de ses études. Depuis, elle associe ces compétences. « Lors des premiers ateliers, j'ai fait écrire les adhérents sur les étiquettes qu'ils ont, car elles font parfois plus mal que le handicap lui-même. » En matérialisant des souffrances ou des émotions, « on se rend compte que l'écrit est un outil thérapeutique », constate même l'ancienne éducatrice spécialisée, qui refuse cependant d'avoir cette posture médico-sociale lorsqu'elle intervient. « Il faut que les adhérents aient le sentiment d'être avec des professionnels qui amènent quelque chose et non

avec des travailleurs sociaux, insiste-t-elle. C'est un moyen de changer du quotidien. » Au-delà de l'aspect créatif de l'activité, le choix de faire intervenir des professionnels traduit un souci d'exigence. « Ce projet n'est pas un projet occupationnel, prévient Vincent Bidault. On veut que ce soit beau. On veut que chacun soit fier. »

Dorianne Noriega, la graphiste issue de l'école des Beaux-Arts de Dijon, a sondé pour sa part les souhaits des adhérents. « Je leur ai demandé de rapporter des magazines qu'ils aimaient », détaille-t-elle. Un moyen de repérer les différences de fabrication, d'appréhender les exigences d'une revue et de repérer ce qu'ils aiment. « Ce que je regrette parfois dans l'univers médico-social, complète Justine Guiol, c'est qu'il y a de beaux projets, mais que l'on ne prête pas attention à la restitution. » Dans les pas de Battant prend le contre-pied de cette réalité.

« Décloisonner les métiers »

« Je commence à fatiguer », glisse, peu avant midi, une adhérente alors qu'elle trie des photos sur l'ordinateur. Elle s'arrête donc. Ici, chacun vit à son rythme. On part et on revient quand on veut. Le GEM accueille « des gens avec des souffrances psychiques », précise Juris, le charismatique vice-président d'honneur. « Quand nous n'allons pas bien, nous n'avons pas une vie sociale fabuleuse, complète Pierre. Et ce n'est pas facile de tisser des connaissances. » Le GEM est donc un point de rendez-vous, « un prolongement de la thérapie », dit Pierre, « où rien n'est cadré, ni figé ». Le projet a même été validé par les adhérents eux-mêmes, conformément aux statuts de cette association. Ce type de structure est possible depuis la loi de 2005. Le cadre a été précisé par un cahier des charges publié le 13 juillet 2011. Les adhérents sont donc acteurs, mais surtout auteurs du projet. Deux professionnelles du secteur médico-social sont mises à disposition par le parrain du GEM, le centre communal d'action sociale (CCAS) de Besançon. Elles animent la structure et sont un support technique. Elles n'ont donc pas décidé, *stricto sensu*, la mise en place de ce projet. Elles l'accompagnent. Les intervenants extérieurs, quant à eux, sont donc des professionnels. Des techniciens. Même s'ils n'ont pas le passé médico-social de Justine, ils ont tous cette fibre sociale bien marquée. « C'est intéressant de décroisonner les métiers », remarque même Vincent Bidault, qui multiplie ce genre de projets, intervenant dans des prisons ou dans des maisons d'accueil spécialisé (MAS). Auparavant, il travaillait dans la publicité. Depuis, il a toujours voulu inventer un métier associant la création et le social. « L'objectif est de mettre des gens en valeur, alors qu'ils sont à la marge d'une manière ou

EN CHIFFRES

15 adhérents participent à ce projet, âgés de 28 à 70 ans. 61 personnes ont poussé les portes du GEM en 2015, 30 régulièrement. 15 sont adhérents cotisants.

d'une autre, explique-t-il pour préciser sa démarche, avant de sourire : *Et je suis plus dans mon élément dans un GEM qu'en photographiant des barres chocolatées ou des couches-culottes!* »

Après l'interview s'ouvre une séance d'écriture. On restitue les entretiens. Certains le font sous le format de l'interview. D'autres du reportage. Des angles différents pour varier le contenu, comme tout magazine. « *C'est la première fois* », s'inquiète Lucy alors qu'elle s'assoit et prend un crayon en main. « *Ce n'est pas grave, je vais vous aider* », la rassure Justine Guiol. « *Ce projet est un exercice difficile, rappelle en*

aparté Vincent Bidault. *Les adhérents se mettent en danger.* » Les intervenants et les deux animatrices du GEM sont donc un filet pour les aider à avancer. Mais ils ne sont pas là pour faire ce pas à leur place. À l'inverse, « *il faut faire attention à ne pas casser leur équilibre, prévient le photographe. Car parfois, même avec de la bonne volonté, on peut faire pire.* » Le magazine sera tiré à 500 exemplaires. Une exposition de photos du quartier a été présentée cet été. Les clichés ont capté les commerces, des graffitis, des enseignes, des rues, des portes et les gens du quartier Battant. Le projet vise à ouvrir des portes. Cette exposition n'a pas été présentée « *dans une institution sociale* », avertit Justine.

La volonté est de faire sortir les adhérents de cet univers. Ils ont été accueillis dans une bâtisse plantée au centre du quartier et véritable lieu d'animations de la vie associative, les Bains Douches. Le GEM s'est réapproprié le quartier... Et ils l'ont fait tambour battant!

Thibault Quartier

Crédit photos : Agence La Labo

Justine Guiol, ancienne éducatrice spécialisée, anime des ateliers d'écriture. Elle estime que l'écrit peut être un outil thérapeutique, notamment pour les personnes souffrant de troubles psychiques.



© T. QUARTIER



Organisme de formation orienté :

Psychanalyse - Psychothérapie institutionnelle - Pédagogie institutionnelle

Propose 100 stages pour 2016-2017 :

- L'art-thérapie (Paris: 28 Nov. au 02 Déc.)
- Savoir conter (Paris: 05 au 09 Déc.)
- Le vieillissement des personnes handicapées (Paris: 05 au 08 Déc.)
- Les activités et ateliers en institution (Paris: Avril 2017)
- État de crise et pathologies mentales (Paris: Mai 2017)
- L'entretien familial et la psychanalyse (Paris: Mai 2017)
- L'écriture: comme outil thérapeutique (La Rochelle: Juin 2017)
- Faire un projet à partir d'un état violence (Paris: Juin 2017)
- Les violences familiales (Paris: Juin 2017)
- Différencier autisme et psychose (Paris: Juin 2017)
- La médiation (Paris: Juin 2017)
- Trouble comportement à l'adolescence (La Rochelle: Juin 2017)
- L'écriture: outil thérapeutique (La Rochelle: Juin 2017)
- Etc.

25 stages pour cadres - Psy. - Directeurs etc. :

- Pratiques de la psychanalyse avec les enfants (Paris : 21 au 25 Nov.)
- Travailler à partir du passage à l'acte (Paris : 05 au 09 Déc.)
- La fonction de psy. en institution (Paris : 12 au 16 Déc.)
- Réflexion sur les pratiques des cadres (Paris : 6x1j, 2017)
- Groupe d'élaboration des pratiques (Paris ou La Rochelle: 3x2j, 2017)
- Ce qui se répète sans pouvoir se dire (Paris : Mai 2017)
- Adolescent acte passage acte (Paris : Mai 2017)
- Dynamique de gestion de groupe (Paris : 3x2j, 2017)
- Travail thérapeutique avec la famille (Paris : Juin 2017)
- Clinique du sujet et institutionnelle (Tours : Juin 2017)
- Repères cliniques dans pratique psy. (La Rochelle : Juin 2017)
- Etc.



Catalogue 2017 sur demande

Habilitation par l'ANESM pour l'évaluation externe

37110 St-Nicolas des Motets

Stages réalisables en intra

tél 02 47 29 66 65

fax 02 47 29 52 25

<http://i-reperes.fr>

reperes@neuf.fr

11 rue de Touraine



L'AFASER,

en partenariat avec

ARFI et ARFI-Europe,

organise

un séminaire

national et européen

**« LA PRISE EN COMPTE
DES QUESTIONS DE SANTÉ
DANS LES ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES SOCIAUX
ET MÉDICO-SOCIAUX POUR
LES ENFANTS, ADOLESCENTS
ET ADULTES HANDICAPÉS
MENTAUX ET PSYCHIQUES »**

les 5 et 6 décembre 2016

à l'Espace Reuilly à Paris (12^{ème} arr.)

Participation aux frais :

50 € (repas du 5 décembre inclus)

Inscription et règlement à adresser à :

AFASER – Séminaire 2016

1 avenue Marthe

94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Fax : 01 45 16 15 19

Mail : afaser@afaser.org

LIEN SOCIAL



GUIDE VACANCES ET CULTURE 2017

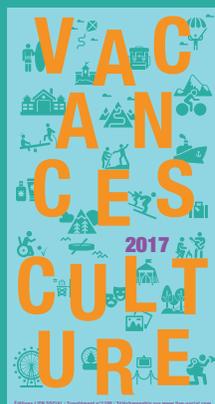
EN CONSTRUCTION

POUR PROMOUVOIR
GRATUITEMENT
VOTRE STRUCTURE
D'HÉBERGEMENT

RENDEZ-VOUS

À L'ADRESSE :

www.lien-social.com/Formulaire-Guide-Vacances-Culture




 ACCUEIL
TEMPORAIRE

Un outil multifonctions

L'accueil temporaire, qui permet de soulager les aidants de personnes âgées ou handicapées, connaît un développement récent, sous différentes formes. Mais il se heurte encore à un manque de visibilité et de coordination locale.

« **L'** ACCUEIL temporaire, c'est un peu le couteau suisse du secteur médicosocial », aime à dire Jean-Jacques Olivier, directeur du Groupe de réflexion et réseau pour l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap (Grath). Le décret du 17 mars 2004 (1) le définit comme un accueil pour personnes âgées ou handicapées, d'une durée limitée ou discon-

tinue, de quatre-vingt dix jours par an au maximum, avec ou sans hébergement. « Il a connu un développement récent car il représente pour les familles une solution alternative entre le tout domicile et le tout établissement », résume Philippe Lecocq, directeur de la Maison de Pierre, spécialisée dans l'accueil temporaire. La réglementation précise qu'on peut recourir à ce mode d'accueil pour de multiples motifs : besoin de répit, organisation de la vie familiale et professionnelle des aidants, périodes d'essai, transitions entre deux modes d'accompagnement. « Sa vocation première est d'offrir du repos aux proches de la personne accueillie, cette soupape est indispensable pour des familles qui ont fait le choix du maintien à domicile », souligne Philippe Lecocq. Il peut être utilisé pour faire une pause lorsqu'une prise en charge se passe mal, il a un rôle de maintien des acquis et du lien social, et aussi une fonction de dépannage en urgence, en cas d'hospitalisation ou décès de l'aidant par exemple. « Les attentes sont diverses, confirme Séverine Plagnes, directrice de la Maison des sources,

NOMBRE DE PLACES D'AT POUR PERSONNES HANDICAPÉES

- 890 places pour enfants dans 133 structures
- 2 487 places pour adultes dans 847 structures
- Une même place sert à 7 adultes ou à 12 enfants en moyenne sur une année.
- De 2016 à 2019 la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) prévoit la création de 144 places pour enfants et 127 places pour adultes.

en Lozère, un premier pas vers l'institution, une évaluation de l'orientation possible, une convalescence, ou une solution provisoire en attendant une place permanente. Nous avons des personnes qui attendent une place en foyer d'accueil médicalisé ou en maison d'accueil spécialisée depuis trois ou quatre ans ».

Dans cet établissement pour adultes porteurs de tous types de handicaps, et provenant de quarante-sept départements, les séjours durent en moyenne dix jours. Dans les établissements pour enfants, ils peuvent être plus courts, une journée par semaine ou un week-end par mois. « Les demandes évoluent, à certaines périodes il y a beaucoup de demandes en urgence de familles épuisées, puis les familles s'organisent et planifient les séjours », explique Loïc Guilhaud, ex-directeur de la Maison Arc-en-ciel, spécialisée dans l'accueil temporaire d'enfants handicapés.

Diversifier les formes d'accueil

Toute demande de place en accueil temporaire passe par la MDPH et doit faire l'objet d'une notification par la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées), sauf pour les accueils en urgence. « Au mieux cette notification est délivrée sous trois mois et pour une durée de cinq ans, mais dans certains départements les délais de réponse dépassent six mois pour une autorisation valable un an seulement », pointe Philippe Lecocq. Le Grath, qui depuis sa création en 1997 par des professionnels et parents a œuvré pour améliorer la réglementation de l'accueil tempo-

raire, plaide pour la suppression de cette autorisation. Une fois le sésame en poche, reste à trouver une place. Il existe en France environ 3 400 places d'accueil temporaire pour personnes handicapées, selon les chiffres de la Fegapei. « Malgré un développement récent, on est loin d'avoir une offre suffisante et diversifiée dans tous les départements », estime Jean-Jacques Olivin. Le Grath réalise des diagnostics locaux pour optimiser et restructurer l'offre existante, et préconise de diversifier les formes d'accueil. Par exemple la prise en charge par des accueillants familiaux temporaires (aide-soignant, AMP) rattachés à un établissement est une alternative à la collectivité. Les accueils aidants/aidés, comme les séjours de vacances proposés par l'association Vacances-répit-familles (voir p. 28), permettent à l'aidant d'avoir des loisirs sans se séparer de la personne aidée. Ces séjours sont subventionnés par des groupes de protection sociale et leur développement a été facilité par la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

L'accueil temporaire à domicile, encore peu répandu, présente l'avantage de ne pas déplacer la personne aidée de son cadre de vie, grâce à l'intervention d'une équipe qui se relaie jour et nuit au domicile pendant l'absence de l'aidant. Ce système existe dans quelques départements, notamment l'Allier et le Lot-et-Garonne, porté par le conseil départemental, en lien avec une association de service à domicile. Enfin, concernant l'accueil classique en établissement, le Grath préconise de créer des unités dédiées à l'accueil temporaire, avec un projet spécifique. « Dans le Nord, l'ARS et le conseil départemental voulaient



créer deux nouveaux établissements comme le nôtre, puis y ont renoncé faute de moyens, préférant ajouter des places d'accueil temporaire dans des établissements existants, explique Philippe Lecocq. Le problème de ces places isolées est qu'elles se transforment vite en un sas d'attente. »

Enfin, quand l'offre existe, elle manque souvent de visibilité. « Comme les MDPH ne connaissent pas toujours bien l'accueil temporaire, l'orientation se fait mal », constate Loïc Guilcher. « Résultat, certains établissements ont des taux d'occupation très

Faciliter la rencontre entre l'offre et la demande

faibles alors que la demande existe, regrette Jean-Jacques Olivin. La preuve, là où l'orientation fonctionne, comme dans le Nord, ces établissements sont pleins. » Pour mieux informer les aidants sur les solutions locales adaptées à leur situation, le Grath préconise une meilleure coordination départementale, par le biais d'une plateforme d'aide aux aidants (voir encadré ci-contre), par exemple. Pour faciliter la rencontre entre l'offre et la demande, le Grath a créé un système d'information sur Internet, SARAH, qui permet aux établissements de faire connaître en temps réel la disponibilité de leurs places et aux usagers de faire leur demande de réservation. Le but est que cet outil soit utilisé en réseau par les acteurs institutionnels, MDPH, maisons de l'autonomie, conseils départementaux et ARS, afin d'évaluer les besoins et ressources disponibles. SARAH est déjà utilisé par 346 établissements et 4 MDPH.

La complexité du financement

Le dernier obstacle au développement de l'accueil temporaire concerne son financement et sa gestion administrative. Un décret du 7 avril 2006 (2) précise que la tarification des places d'accueil temporaire se fait en dotation globale dans les établissements pour enfants et adultes handicapés. « Or trop de départements, et plus rarement d'ARS, l'ignorent ou feignent de l'ignorer, et continuent de financer l'AT au prix de journée, constate Jean-Jacques Olivin, avec pour conséquence un

désintérêt des établissements pour ce mode d'accueil. » Le coût de l'AT est pris en charge à 100 % par l'assurance maladie pour les enfants et le reste à charge pour les adultes ne peut pas dépasser le montant du forfait hospitalier. Ce reste à charge peut être financé par l'aide sociale, mais là encore le circuit n'est pas simple. « Nous avons jusqu'à un an de délai entre la demande d'aide sociale et le paiement du département, explique Séverine Plagnes, directrice de la Maison des Sources, alors que le financement de cette aide pourrait être déclenché automatiquement au moment de l'orientation. »

Pourtant, là où l'AT fonctionne bien, il a de multiples vertus. « En soulageant régulièrement les familles, il permet de réduire les listes d'attente en accueil d'urgence, avec un impact positif sur les budgets sociaux », estime Jean-Jacques Olivin. Les départements du Nord, bien avancés sur ce type d'accueil, en évaluent les bienfaits par un recul d'entrée en institution de deux ans environ pour les personnes qui en bénéficient régulièrement. Dans la mesure où il permet d'éviter des ruptures de parcours, ce mode d'accueil est encouragé par la mission « Une réponse accompagnée pour tous », lancée suite au Rapport Piveteau *Zéro sans solution*, et pilotée par Marie-Sophie Desaulle. Cette dernière plaide pour la création d'unités dédiées et se félicite de quelques appels à projets allant dans ce sens.

Mariette Kammerer

La plateforme ELSAA GUICHET UNIQUE D'AIDE AUX AIDANTS

La plateforme ELSAA – entente locale pour le soutien aux aidants de Saint-Omer – a été créée en 2015 par seize structures du champ sanitaire et médicosocial, sous forme d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCMS). Point original, la plateforme s'adresse à tous types d'aidants : de personnes âgées, de personnes handicapées et de personnes malades, et a pour mission de leur apporter un soutien direct. « En amont il faut souvent mettre en confiance l'aidant, qui ne formule pas d'emblée son besoin de répit, et l'encourager à se faire aider, explique Pascale Lacharrière, administratrice de la plateforme et directrice générale de l'APUI. On accueille, on informe, on accompagne dans la recherche de solution, et on aimerait proposer un soutien psychologique plus professionnel. » La coordinatrice salariée de la plateforme oriente vers les dispositifs adaptés, en fonction des besoins et disponibilités. À défaut de place en établissement, elle propose des prises en charge temporaires, accueils de jour, activités ponctuelles.

(1) Art. D312.8, D312.9, et D312.10, du code de l'action sociale et des familles.

(2) Art. R314-194 du code de l'action sociale et des familles (tarification et financement).

TRAVAILLER DANS L'ACCUEIL TEMPORAIRE

La flexibilité au service des familles

Les établissements dédiés à l'accueil temporaire se distinguent par des projets spécifiques et par une grande souplesse de fonctionnement. « Notre première mission étant le répit des familles, cela implique une organisation et une culture différentes, au service des aidants », explique Loïc Guilhaud, ancien directeur de la Maison Arc-en-ciel. « Cela signifie par exemple être ouvert pendant les vacances, pouvoir modifier un planning pour répondre aux besoins des parents, organiser un accueil d'internat en semaine au pied levé, ou encore satisfaire une demande en urgence en demandant à une autre famille de se désister », poursuit-il. Un état d'esprit de souplesse et d'empathie envers les familles, que le directeur doit savoir insuffler à son équipe. Pour les professionnels, les maître-mots sont réactivité et capacités d'adaptation : « En trois-quarts d'heure on recueille les informations nécessaires à un accueil d'une semaine, explique Séverine Plagnes, directrice de la

ELSAA remplit aussi un rôle d'animation de réseau et de création de nouveaux dispositifs d'aide aux aidants. « Par exemple nous avons créé un service « d'Elsa-sitting », qui propose des gardes à domicile par des étudiants infirmiers ou éducateurs, pour permettre aux aidants de s'absenter quelques heures », explique Pascale Lacharrière. ELSAA propose aussi un café-rencontres. La difficulté est d'aller au-devant des aidants. « On s'est fait connaître auprès des maires de villages et des médecins traitants pour qu'ils nous remontent des situations, afin d'anticiper les besoins pour éviter les ruptures, ajoute-t-elle, on travaille beaucoup avec la maison de l'autonomie, tous les partenaires nous orientent des situations. » Depuis son ouverture, ELSAA a accompagné 127 aidants, qu'elle suit toujours. M.K.

Maison des Sources, les professionnels font de nouvelles rencontres chaque semaine et apprennent à travailler sans tout savoir de la personne accueillie. » Cet établissement reçoit des adultes porteurs de tous types de handicaps – physiques, mentaux, maladies neuro-dégénératives... – dont une moitié vient du domicile et l'autre d'institution. Les demandes y sont étudiées chaque semaine en commission d'admission : « Petit à petit on a appris à équilibrer les groupes et les pathologies, mais il arrive qu'on nous cache des troubles envahissant du comportement, ou un besoin de soins constants que nous ne pouvons pas prendre en charge. » Les projets doivent être adaptés à un temps court, allant de un à dix jours, et parfois à la grande diversité du public accueilli. La Maison de Pierre, dans le Pas-de-Calais, qui accueille des enfants, ados et adultes avec tous types de handicaps, met l'accent sur la dimension « bien-être » et propose un accueil « comme à la maison », au plus près des habitudes de vie. Une salle de balnéothérapie, détente-éveil, et un salon d'esthétique y sont à disposition. Une masseuse intervient chaque semaine.

Maintenir et développer les acquis

La Maison des Sources, en Lozère, dispose en outre d'une salle Snoezelen, pour la stimulation sensorielle, et d'un équipement informatique BAO-PAO (baguelette assistée par ordinateur-puce à l'oreille) pour initier au plaisir ludique de la musique. La plupart des établissements proposent des sorties, visites culturelles, activités de plein air, pour favoriser l'inclusion sociale. À la Maison Arc-en-ciel, en Bretagne, qui accueille des enfants handicapés scolarisés par intermittence à l'extérieur, le projet individuel est défini en lien avec l'établissement permanent : alléger la pression de l'école, travailler sur l'acceptation du handicap à un moment donné, etc. « Pour un même enfant le projet et les réponses évoluent à chaque séjour, avec toujours un objectif de maintien et de développement des acquis, explique Philippe Lecocq, directeur de la Maison de Pierre. C'est important par exemple pour un jeune sortant d'IME qui se prépare à entrer en ESAT. » Pour prendre en charge des pathologies très diverses, l'équipe se doit d'être largement pluridisciplinaire. Celle de la Maison des Sources est composée de médecin, psychiatre, psychologue, kiné, infirmiers, aides-soignants, moniteurs-éducateurs, assistante sociale et AMP. « On travaille aussi avec des partenaires, des spécialistes de l'autisme par exemple, pour comprendre certains comportements, ajoute Philippe Lecocq. Nous sommes en réflexion permanente pour accompagner au mieux tous les handicaps. »

M.K.

VILLAGES VACANCES

Séjours tout inclus

En assurant un accueil touristique de l'aidant et une prise en charge professionnelle de l'aidé sur un même lieu, les Villages Vacances-répît-familles lèvent les freins au départ en vacances et évitent la séparation.

« **J'** aime dire que je suis directeur d'hôtel, lance Patrick Brunerie, directeur du premier village de l'association Vacances-répît-familles (1), qui a ouvert fin 2014 près de Tours. Même si nous avons un agrément d'Ehpad, on est avant tout un lieu de vacances et de loisirs, qui propose un accueil temporaire aux personnes âgées dépendantes et accueille aussi leurs aidants en mode touristes. » Le village de Fondettes accueille en majorité des couples, pour des séjours d'une à trois semaines en pension complète, dans une structure hôtelière adaptée aux personnes à mobilité réduite, avec parc arboré, piscine adaptée et spa. Le programme d'animations est varié : visites touristiques, balades, aquagym, jeux de société, soirée festive, et aussi ateliers mémoire, sophrologie, baignade accompagnée. « Certaines activités sont par-

tagées entre aidant et aidé, et d'autres différenciées, afin que chacun puisse vivre à son rythme, sans culpabiliser », souligne le directeur.

Pendant que l'aidant se repose et se ressource, une équipe médicosociale prend en charge son proche aidé. Présente 24 heures/24, elle est composée d'animateurs, aide-soignants, infirmiers, et médecin coordonnateur, « avec une particularité : ici, pas de blouse blanche », précise le directeur. L'équipe accompagne tous les actes de la vie quotidienne (toilette, etc.) et organise la permanence des soins. Les aidants peuvent échanger entre eux, bénéficier d'un temps d'écoute psychologique et de formations à l'ergonomie. « Nous avons deux semaines pour les requinquer et leur offrir une bulle d'oxygène, résume Patrick Brunerie. En accueil temporaire on se doit d'avoir un impact rapide sur un temps court. »

Le prix plein tarif pour une semaine en pension complète pour deux personnes est de 1300 €, « mais la plupart des caisses de retraite en financent entre 75 % et 85 %, ce qui rend ces séjours très abordables », précise le directeur. Une dotation globale de l'ARS couvre 18 % des frais de fonctionnement. La loi d'adaptation de la société au vieillissement (art. 45) reconnaît le rayonnement national de ces établissements associant un hébergement temporaire pour personnes âgées ou handicapées et un séjour de vacances pour leurs proches aidants. « Désormais ils échappent au schéma territorial d'organisation et ne sont plus financés par un budget local, ce qui compliquait leur développement », ajoute Patrick Brunerie.

Cette reconnaissance doit encourager la création de nouvelles structures. L'association VRF compte deux autres villages. Celui des Cizes, dans le Jura, accueille des personnes en situation de handicap moteur et leur famille. Il leur propose de nombreuses activités : découverte du cheval, parapente, voile et canoë adapté, initiation au foot-fauteuil et au fauteuil-ski l'hiver, entre autres. Le village de la Salamandre, en Pays-de-la-Loire, est destiné aux familles dont un proche est atteint d'une maladie invalidante rare, neuro-dégénérative ou neuro-musculaire.

M.K.



(1) L'association VRF a été créée en 2013 par le groupe de protection sociale Pro BTP et l'association AFM-Téléthon. Depuis sa création d'autres groupes de protection sociale ont rejoint l'association.

AUTISME

Un cadre éphémère...

Créé à Marseille en 2009, le Chalet des fleurs est une des rares structures en France à être entièrement dédiée à l'accueil temporaire. L'équipe doit s'adapter aux allées et venues d'enfants autistes, tout en leur garantissant un cadre structurant qui les prépare à la vie en institution.

Au cœur d'un quartier marseillais, la maison de village se dresse sur trois étages. La porte ouvrant sur un jardin grillagé est fermée, comme celle de l'entrée du bâtiment. La cuisine et la salle à manger, l'ascenseur qui descend à la salle d'éveil ou monte aux chambres et aux bureaux nichés dans

les combles, les douches, l'infirmierie, la buanderie, le salon, la salle de jeux, le patio... au Chalet des fleurs, chaque espace peut être verrouillé. Les membres de l'équipe ont donc le tic de jouer avec leurs trousseaux de clés.

Peu de décors, peu de meubles, tout semble prévu pour limiter les stimuli sensoriels. Et anticiper que les hôtes de ce lieu de vie, des enfants âgés de 6 à 16 ans atteints de troubles autistiques sévères, ont une façon parfois brutale d'occuper l'espace. Créé à Marseille en juillet 2009, ce service du pôle autisme de l'association Serena est le seul en région PACA à être entièrement dédié à l'accueil temporaire. Avec un agrément de 365 jours par an, il accueille dans la limite de 90 jours par an, à la journée ou en internat, avec une capacité de sept lits.

Le répit, pas la rupture

Jeudi 8 septembre, Gilles (1) fait des sprints dans le jardin, Abdel a le regard rivé sur une ficelle qu'il fait tourner sans fin, Brahim dessine à la perfection le plateau de l'émission de télé « *Qui veut gagner des millions?* », Driss chante tel un castrat, ses yeux de biche perdus dans le vide. Quatre univers où l'interaction est très limitée, même si Gilles et Brahim se cherchent un peu, vu qu'ils sont dans le même institut médico-éducatif (IME). Arrivés la veille dans l'après midi, tous deux ont dormi au Chalet des fleurs. Paradoxalement, ces enfants censés avoir besoin de régularité ne font que passer. L'un va partir à 11h45 pour rejoindre l'IME, l'autre à 13h15 pour aller à l'école. Rabâchés, ces horaires précis semblent rassurer les garçons. Tout flottement pouvant être source d'anxiété, l'équipe s'emploie à maintenir un rythme de vie ritualisé, un cadre structurant.

« Ici, le projet c'est d'abord le répit, puis l'éducatif. Alors on se fixe des petits objectifs. »



« Nous offrons un répit qui prévient les clashes institutionnels et les ruptures familiales, résume Magali Nicolas, éducatrice spécialisée et chef de service. Ça permet d'éviter des placements ou des hospitalisations. L'objectif premier est de soulager les aidants, mais nous sommes de plus en plus confrontés à des urgences, des mesures de protection de l'aide sociale à l'enfance restant sans réponse institutionnelle.

« En onze ans, nous n'avons jamais laissé Antoine. »

.....

D'ailleurs faute de place dans une structure adaptée, les dix jeunes qui atteignent la limite d'âge cette année vont passer par un relais hospitalier, ce qui n'a aucun sens pour des autistes. »

Un lit au Chalet des fleurs coûte 90000 euros par an, prise en charge assurée par la maison départementale des personnes handicapées. Les parents hésitent pourtant à confier leurs enfants. Beaucoup sont dans la culpabilité d'élever un gamin handicapé, de s'occuper de lui plus que de ses frères, de craquer, d'avoir

envie de se décharger sur l'équipe... « Nous sommes un lieu de répit, pas de rupture, précise Magali Nicolas. Nous travaillons donc beaucoup la séparation. Avant d'intégrer un enfant, je rencontre plusieurs fois la famille. Il faut que les parents comprennent que c'est normal d'avoir des difficultés, mais qu'au Chalet, nous sommes préparés et formés. »

Les familles découvrent généralement l'accueil temporaire grâce aux professionnels de l'unité mobile, de l'hôpital de jour ou de l'IME. Que les familles évoquent leurs problèmes ou que l'équipe perçoive chez eux des signes d'épuisement, la démarche reste difficile. « En onze ans, nous n'avons jamais laissé Antoine, raconte Stéphane Charazian. Il est très vulnérable, alors j'étais réticent mais l'IME nous a conseillé le Chalet des fleurs et après les avoir rencontrés, j'ai eu confiance; ils n'ont fait aucune difficulté pour l'intégrer. » Depuis un an, Antoine y passe un week-end par mois et deux semaines pendant les vacances. « On peut enfin vivre des moments familiaux avec notre fille de trois ans. On a pu partir en week-end, aller au restaurant, prendre une semaine de vacances. Jusqu'à présent, c'était impossible. On souffle et ça nous redonne de l'énergie avec lui. Lui a l'air d'apprécier, ça lui fait comme une colonie de vacances, il fait des activités que nous n'aurions jamais le courage de mettre en place. »

Une ouverture vers l'extérieur

Judo, poney, piscine, danse, salle de stimulation multisensorielle snoezelen, pique-nique ou même courses au supermarché... face à des enfants aux intérêts restreints, le parti pris est de proposer du loisir avec un maximum d'ouvertures sur l'extérieur. Constituée de deux moniteurs éducateurs, cinq aides médico-psychologiques, deux maîtresses de maison et quatre gardiennes de nuit (AMP, aide-soignant ou veilleur), l'équipe accompagne quarante enfants par mois. « C'est difficile de mettre en place un projet éducatif, quand on ne voit les enfants qu'une journée par semaine ou un week-end par mois, déplore Doïna Forest, AMP en contrat pro. Ici, le projet c'est d'abord le répit, puis l'éducatif. Alors on se fixe des petits objectifs, et on est super content au moindre progrès. » Prendre une fourchette pour manger, accepter de venir à table avec tout le monde, se savonner ou s'habiller seul, goûter des aliments inconnus... les professionnels sont à l'affût de chaque signe. Avec l'expérience, la direction n'a plus recruté d'éducateur spécialisé, mais des spécialistes de la vie quotidienne et du nursing. Leur rôle est d'assurer la sécurité, procurer les soins nécessaires (changer les couches, laver, nourrir...), essayer d'éveiller l'attention et, surtout... préparer à la vie en institution. En 2015, soixante enfants ont été accueillis dont



Les professionnels sont à l'affût de chaque signe de progrès.

RADICALISATION

Par opportunisme et détournement d'amour

ENTRETIEN

Florian Houssier

Professeur de psychologie clinique et de psychopathologie, psychanalyste, président du Collège international de l'adolescence (CILA).



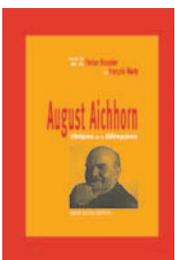
La délinquance de l'adolescence et la radicalisation vues à l'aune de la psychanalyse... Est-ce bien raisonnable ? Éclairage iconoclaste, ici, qui nous parle de « contagiosité psychique » et donne à réfléchir quelques pistes inhabituelles.

En quoi, selon vous, la psychanalyse ou la psychopathologie peuvent-elles donner un autre sens que celui du social, de l'économie, voire du culturel ou du cultuel, en matière de délinquance à l'adolescence ?

La psychanalyse relève d'une exploration de l'inconscient qui n'exclut pas d'autres propositions de sens possibles, de façon complémentaire ; sa spécificité tient à la compréhension, tant au niveau individuel que collectif, de ce qui n'est pas visible ou concret mais plutôt de ce qui est caché et déterminant dans nos conduites comme dans notre conflictualité intérieure. Par exemple, la délinquance des adolescents est souvent associée à la déliquescence de l'autorité, idée qui est devenue un véritable prêt à penser qui empêche d'analyser plus en profondeur la question soulevée.

Dès les débuts de la psychanalyse, ce sujet a pourtant été un sujet d'investigation par Freud, Aichhorn, Winnicott, etc. Il règne encore bien des confusions à ce sujet, dans le sens où on met dans le même sac des comportements transgressifs à visée exploratoire et des passages à l'acte violents qui portent atteinte à l'intégrité d'autrui. Or, les buts conscients et inconscients de ces actes ne sont pas identiques, loin s'en faut.

August Aichhorn : cliniques de la délinquance, sous la direction de Florian Houssier et François Marty, éd. Champ Social, 2007.



Cette « deuxième naissance » ou cette « adulescence » comme certains la nomment, est-elle plus complexe à contenir et à étayer pour notre société actuelle (parents et éducateurs compris) que par le passé où Internet et les réseaux sociaux n'étaient pas encore des objets de consommation courante ?

Contrairement au point de vue commun, je ne pense pas que les phénomènes de la modernité jouent un rôle déterminant quant à l'adolescence en cours ; n'oublions pas à ce sujet que les statistiques apportent un démenti formel quant à l'augmentation supposée du nombre d'adolescents nécessitant des soins psychiatriques (autour de dix pour cent). Prenons un autre angle : quand je reçois des adolescents à mon cabinet, il arrive que le sujet central qu'ils abordent soit l'usage des jeux vidéos ou virtuels. C'est une façon pour eux d'entrer en contact avec un adulte qui n'est pas leur parent avec prudence, avant de pouvoir s'ouvrir davantage sur eux-mêmes. Deux points apparaissent : ma connaissance aléatoire des mondes virtuels permet de réinscrire la différence des générations entre l'adolescent et son psychanalyste ; mon intérêt pour l'objet culturel qu'ils ont investi ouvre également sur des explications qui sont une forme de narration, de récit de soi-même, qui inclut un monde scénarisé, ce qui participe de ce que je peux entendre de la position subjective de ces adolescents.

Peut-on d'après vous faire lien entre l'acte délinquant et l'acting out de certains adolescents dits radicalisés ?

Si tout délinquant n'est pas radical, certains points communs convergent : les parcours d'errance sociale, familiale, relationnelle amènent certains adolescents à ne pas pouvoir se construire sur des identifications stables et positives. On ne peut plus aujourd'hui continuer à penser que seul le fait religieux provoque cette radicalisation ; le peu d'éléments cliniques dont nous disposons à propos d'auteurs d'attentats évoque la prégnance de discours d'influence, au sein desquels l'amour a en quelque sorte été retourné et perverti par la haine, devenue le seul repère possible pour certains adolescents en plein désarroi.

De façon souvent comparable à la problématique suicidaire (on parle bien d'attentats suicides), les liens familiaux et sociaux se révèlent trop ténus voire lourdement endommagés pour pouvoir permettre à un adolescent la traversée de ce processus conflictuel en soi, ou encore pour trouver un sentiment d'identité permettant d'élaborer un projet qui tend vers une vie adulte. On parle peu aussi de l'effet de contagiosité psychique, déjà relevé par Freud, qui touche les adolescents les plus fragiles confrontés à ce discours illusoire qui érotise la haine ; pourtant, il arrive que des suicides d'adolescents entraînent d'autres à sa suite, comme une traînée de poudre.

Cette situation dramatique fait ressortir la pauvreté des moyens dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale en France. Nous avons besoin d'ouvrir un espace prenant en compte tous les éléments déterminant ce type de violence extrême, qui prend souvent son origine dans des vécus traumatiques restés en souffrance. Jusqu'ici, la question des adolescents/jeunes adultes et de leur famille, de la psychopathologie de ces jeunes gens, a été plus effleurée que mise au travail ; or, pour déjouer les alliances ou pactes négatifs familiaux (notamment fraternels), ou encore les positions violentes de sujets prisonniers de vécus d'humiliation ou d'absence de sentiment d'exister, il nous semble indispensable de comprendre ce qu'est un adolescent dans sa subjectivité.

Quels seraient selon vous les outils dont pourraient se saisir les travailleurs sociaux dans le domaine de la prévention de la délinquance ? Et ceux que les « politiques » pourraient mettre en place pour mener aussi une véritable prévention de la radicalisation à l'adolescence ?

Il n'y a bien sûr aucune formule magique mais, depuis qu'il existe, le travail social fait de la prévention, consciemment ou à son insu ; quand on prend en compte la subjectivité et la souffrance d'autrui, quand on le soutient tout au long d'un parcours comme le font par exemple les éducateurs auprès d'adolescents en souffrance, on crée une dynamique du lien qui permet un accompagnement psycho-affectif.

Les fantasmes de garantie, comme celui de promettre un monde hypersécuré à tout prix, ne permettent pas d'insuffler des politiques sociales de ce type. De plus, certaines institutions sont troublées par une pression constante exercée par les instances quant à l'obtention de résultats. Dans le champ social, on ne compte plus les adolescents en rupture qui, à force de ne pas être entendus malgré la connaissance socio-judiciaire de leurs situations d'extrême fragilité, passent à l'acte de façon violente. Cela n'empêche pas de rester ferme quant aux actes posés, mais on constate que ces adolescents sont souvent confrontés à une sorte de double peine :



aux violences familiales souvent précoces succède la violence de l'abandon institutionnel ou du rejet. Cette dimension globale n'exclut en rien une vision plus locale ; certaines équipes sont en souffrance car elles n'ont pas d'espaces d'écoute de leurs difficultés ou questions, alors que la supervision d'équipe pourrait être un pré-requis indispensable pour une pratique clinique qui expose les travailleurs sociaux à des situations extrêmes, des affects brûlants et des transferts conflictualisés. Si on ne prend pas la mesure de ce que vivent et ressentent les travailleurs sociaux, alors on prend le risque de pratiques clivantes et encapsulées, en îlots, en lieu et place d'une institution qui pourrait être organisée comme un site oedipien au sein duquel chacun occupe une place tenable au long cours. Tenir, soutenir, contenir, suggérer Winnicott ; cette proposition reste d'une brûlante actualité. Cependant, soutenir institutionnellement ceux qui sont en première ligne face à la souffrance ne suffit pas ; la question de la formation personnelle ne peut être exemptée de cette réflexion.

Entretien réalisé par Guy Benloulou



Quand l'écran prend langue



PHOTO DR

Ce 13 octobre, Stéphane Paroux reçoit à la mairie du XII^e arrondissement de Paris la médaille de chevalier de l'ordre du Mérite. Mais sa plus belle médaille, c'est le petit discours de son ancienne élève : « *Merci pour votre manière unique de nous apprendre le français.* » Stéphane Paroux est enseignant dans une « classe d'accueil », en terme barbare une UPE2A – soit une classe qui pendant une

année reçoit des élèves étrangers qui ne parlent pas le français. Avec pour objectif de les faire intégrer une classe ordinaire l'année suivante.

L'enseignant a profité de ce 13 octobre pour proposer la diffusion d'un documentaire *Classe d'accueil* réalisé par Vincent Dumesnil. Le documentariste a suivi pendant une année scolaire le travail de Stéphane et de ses collègues. D'abord sans caméra, il s'est fait oublier de la classe pour filmer au plus près le difficile processus d'apprentissage. L'équipe pédagogique s'empare de tous les moyens pour que ces adolescents, âgés de 15 à 18 ans, pratiquent le français : atelier photo, visites de lieux historiques, théâtre... Et un petit bijou : une parodie des élections présidentielles de 2012 où Marine Le Pen est jouée par une jeune fille d'Europe de l'Est et François Hollande par un jeune garçon nigérian. Suspense sur le résultat...

Le résultat du travail de cette année est frappant ; la volonté d'apprendre de ces adolescents semble surmonter les difficultés parfois très importantes que traversent leurs familles. Un documentaire sensible et fin qui mériterait une plus grande diffusion. La télévision ne l'a jamais programmé sauf sur une chaîne confidentielle à une heure tardive...

Marianne Langlet

Classe d'accueil

Un documentaire de Vincent Dumesnil, produit par Alif productions, 52 minutes, sortie en 2014.

Il est régulièrement projeté dans le cadre de l'Éducation nationale ou dans divers réseaux associatifs. Son DVD peut-être demandé à : Alif productions alif.productions@wanadoo.fr ou 01 56 08 32 00

Du bon emploi des planches

Vieux routard du théâtre (voir son portrait dans *LS* n° 1114-15), Gérard Gallego s'est intéressé à toutes les intersections entre ce qui peut se passer sur un plateau et l'intervention sociale. Depuis trois ans, il anime un atelier en collaboration avec la Cité des métiers de la Villette, en direction des demandeurs d'emploi. Régulièrement, à la Bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Beaubourg, il « dynamise » ceux-ci avec des impros, les entraîne à prendre la parole, à ne pas se laisser démonter lors d'un entretien d'embauche... « *L'atelier favorise la prise de conscience à la fois des atouts corporels et verbaux des participants, on y travaille la présence à soi, aux autres, l'écoute, l'affirmation et l'occupation de l'espace* », fait valoir le metteur en scène. Le 16 décembre, aura lieu une représentation publique du travail de l'année.

Trouver ou retrouver un emploi grâce au théâtre ? En ces temps de brutalité sociétale affirmée, une intention si vertueuse pourrait prêter à sourire : commencer donc par cultiver la confiance et l'estime de soi serait suf-



fisant ? Non, un outil parmi d'autres. Apprécié, semble-t-il : pour l'année 2015, 774 personnes sont passées par ces ateliers, dans lesquels le théâtral fait travailler des groupes entre 25 et 40 personnes, de tous âges (80 % sont des femmes). Ces ateliers sont gratuits ; dès la première année, en 2013, il a été débordé par la demande.

Efficace ? « *Même si pour l'instant je n'ai pas retrouvé de travail je me sens mieux depuis cet atelier* », témoigne Chirelle en juillet dernier. Plusieurs autres participants témoignent d'une énergie retrouvée, d'une confiance en soi restaurée. La plupart d'entre eux estiment que cette « *dynamique des interactions* » les a soutenus dans une période où ils en avaient besoin. Un début.

Joël Plantet

Sous le masque, un être

La compagnie Théâtre L'écoutille mène des actions de transmission des arts du geste et du masque auprès de divers publics, en particulier des personnes en situation de handicap.

Théâtre

« Tu veux faire du théâtre avec un masque ? » Avec douceur Anaïs André-Acquier propose à chaque participant de poser sur le visage un masque neutre. « Quand on met un masque, il est possible d'avoir peur. La respiration change. Il ne faut pas s'affoler. On essaie juste de le mettre pour découvrir la sensation que cela fait. Et si vous avez trop peur, vous l'enlevez tout de suite. D'accord ? » Les respirations deviennent bruyantes. Les participants debout écoutent les consignes de jeu. « On se regarde dans les yeux. Regarde moi, je te passe le regard. À ta voisine, oui, bien ! Vous suivez tous. » Comédienne, plasticienne du geste et directrice artistique de la compagnie Théâtre L'écoutille (1), Anaïs André-Acquier est aussi pédagogue. Elle intervient en arts du geste et du masque aussi bien dans les conservatoires que dans des structures médico-sociales de l'Adapei 82 et 31 entre autres.

Ici au Festiv'Hand (2), elle anime une initiation découverte « masque neutre et geste ». « Le masque neutre est d'abord un instrument d'apprentissage. Par son manque d'expressivité, il agit comme un révélateur en filtrant les gestes anecdotiques et en développant sa présence à l'espace, révélant ainsi l'expressivité du corps. » Michel, résident en EHPAD, ôte son masque. « Moi ça me plaît mais ça fait drôle. Ça me rappelle le film Fantômes ! » Depuis 2008, Anaïs André-Acquier anime des ateliers réguliers auprès des personnes en situation de handicap. « Avec eux les portes s'ouvrent humainement. »

L'aventure a débuté en 2008 lors d'une intervention auprès d'un groupe de personnes autistes au musée Ingres à Montauban « pour rencontrer l'œuvre d'art par le corps ». Puis la comédienne a poursuivi ce travail en répondant aux différentes demandes des



institutions. En 2013, sa compagnie obtient le Prix du jury – médiation Handiculture Midi-Pyrénées – et depuis cette année elle fait partie du Centre de Ressources régional Occitanie Culture et Handicap. « Les arts du geste et du masque sont très appropriés pour le handicap. » Au fil du temps, son expérience s'affine. « J'ai dû désapprendre mes méthodes pédagogiques pour réapprendre au côté des personnes en situation de fragilité-handicap, à les écouter, les sentir et être dans l'instant présent avec elles. Par le corps émotionnel et sensitif, elles développent leur imaginaire par le jeu, appréhendent leurs émotions en recherche d'autonomie. »

Sa dernière création Être(s) est un long cheminement. C'est l'histoire d'un personnage qui n'a pas d'autre choix pour exister que d'enlever ses masques et de s'offrir à l'existence. Son travail de transmission la nourrit et l'inspire. « Cette fragilité de l'instant que ces personnes ont en elles, je l'expérimente dans chacune de mes performances-spectacles. Mettre à nu ses propres fragilités est, pour moi, un cadeau, une force et un acte de générosité. »

Tout comme la restitution en public du travail d'atelier répond à la nécessité de se montrer pour ne plus se cacher. « Le regard porté par les familles est très touchant. Elles sont émuës de voir leur enfant, neveu, nièce, oncle... évoluer, grandir, se découvrir, prendre du plaisir. Une personne nouvelle se tient en face d'eux qui parle mieux, s'ouvre et échange plus facilement qu'avant. »

Frédérique Arbouet

Crédit photos : Théâtre L'écoutille

(1) implantée à Toulouse depuis 2006

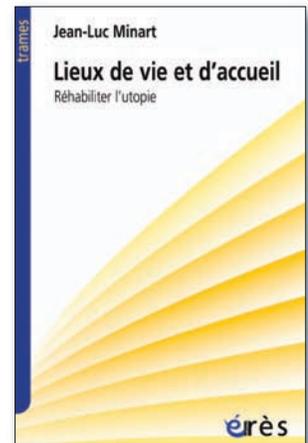
(2) Le Festiv'Hand est un événement qui valorise le savoir faire et le professionnalisme des personnes handicapées. Sa 11^e édition s'est déroulée à Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) les 25 et 26 juin 2016.



Contact

Théâtre L'écoutille Anaïs André-Acquier
tel. 06 21 02 02 27 | theatrelecoutille@yahoo.fr
www.lecoutille.org

Livres



Lieux de vie et d'accueil

RÉHABILITER L'UTOPIE | Jean-Luc Minart, éd. érès, 2013, (224 p. - 14 €)

Passé, présent et futur des lieux de vie et d'accueil font l'objet sous la plume de Jean-Luc Minart d'une synthèse particulièrement bien conçue, à même d'apporter les éclairages que le lecteur chercherait sur cette approche éducative. C'est dans les années 1970 qu'émergent ces espaces atypiques, dont l'égérie (Ferdinand Deligny) est longuement présentée par l'auteur. Fruit du refus du traitement coercitif de la folie et des déviances, de la méfiance des scléroses professionnelles et de l'anticonformisme, ils sont les héritiers tant de la psychothérapie institutionnelle que de l'anti-psychiatrie et de la critique soixante-huitarde du contrôle social. Il faudra attendre trente ans pour que la loi de 2005 les intègre officiellement dans le dispositif institutionnel de l'action sociale. Gageure que de vouloir définir des lieux marqués avant tout par leur hétérogénéité, leur

singularité et leur originalité. L'auteur s'y essaie avec bonheur. Ce qu'ils partagent ? L'éclectisme théorique, le partage du « vivre avec » entre permanents et accueillis dans un lieu qui lui est dédié, la prise de risque autour d'un quotidien marqué par la proximité et la taille réduite de l'espace. Ce qui les distingue ? Les uns se centrent sur le lien qui se crée, la rencontre qui émerge, l'interrelation qui s'établit. Les autres s'appuient sur une activité forte (équitation, chantiers, élevage...) utilisée soit comme une médiation thérapeutique, soit comme support à un apprentissage professionnel. D'autres encore privilégient la réinsertion de l'accueilli (parentalité de la mère reçue avec son enfant, rescolarisation du décrocheur, insertion professionnelle). Permanent de lieu de vie et d'accueil, c'est être à la fois éducateur, infirmier, cuisinier, chauffeur,

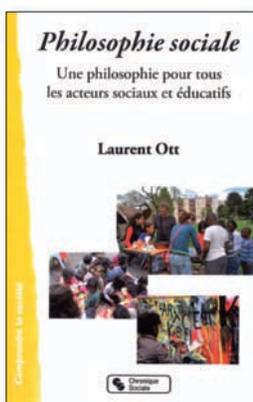
aubergiste, comptable, secrétaire, organisateur de loisirs... C'est un peu un métier, un peu un mode de vie en marge, une activité un peu sous contrôle, ce flou étant justement ce qui permet la créativité et l'innovation. Cette activité polymorphe a du mal à entrer dans les cases réglementaires. L'assimilation au secteur social et médico-social, s'il permet de sécuriser les parcours, présente aussi le risque d'une dilution des spécificités et d'un alignement sur une pensée conforme, simplifiée, clonée et asservie... Le travail prescrit, quand il s'agit d'accompagner des souffrances ou des déviances, doit rester indéterminé, imprécis et incertain. Ce que ne supporte guère la dérive contemporaine de standardisation, de normalisation et de rationalisation, aux antipodes des valeurs ayant présidé à la naissance de ces lieux.

Jacques Trémintin

Philosophie sociale

UNE PHILOSOPHIE POUR TOUS LES ACTEURS SOCIAUX ET ÉDUCATIFS

Laurent Ott, éd. Chronique Sociale, 2016, (160 p. - 12,50 €)



La somme que nous propose ici Laurent Ott est au croisement de son doctorat de philosophie et de sa longue et riche expérience en tant qu'éducateur spécialisé, instituteur, animateur socioculturel et militant de terrain. Revisitant toute une série de concepts qu'il éclaire de sa vision d'une philosophie sociale, outil qu'il veut mutualiser, l'auteur ne recherche pas le consensus. Il préfère bousculer les évidences, afin d'enrichir la pratique d'une conceptualisation théorique. Aux réflexions largement partagées sur l'éloge de la fragilité (atout plus que défaut), l'importance du moment éducatif (celui de la rencontre) sur le lieu (l'espace institutionnel où il se produit) ou

encore le rejet de l'idéologie qui naturalise l'exclusion (en l'enfermant dans des catégories figées) s'opposent des thèses bien plus polémiques. Ainsi, du rejet de l'incantation de l'équité dénoncée ici comme un prétexte pour trier les pauvres entre eux et leur donner un numéro d'ordre et de priorité. Ainsi, de l'indispensable renoncement à ses rêves et son romantisme condamné comme autant de freins au pouvoir d'agir. Ainsi, du refus de tout projet accusé de différer le besoin immédiat, d'isoler et d'individualiser, en détournant l'analyse des problèmes. Argumentation, démonstration et raisonnement que le lecteur jugera à l'aune de son propre sens critique.

J.T.

La contre-productivité des institutions socio-éducatives

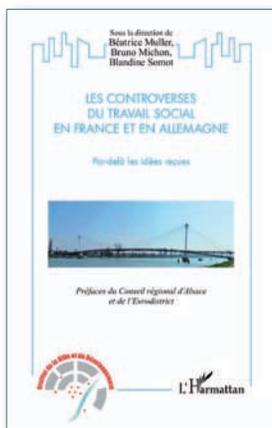
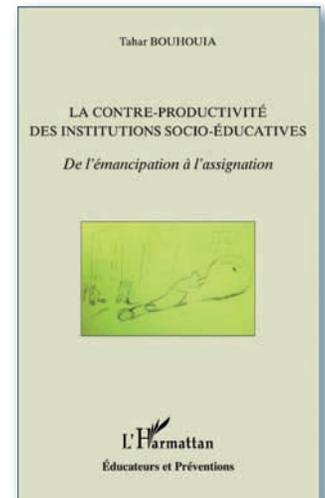
DE L'ÉMANCIPATION À L'ASSIGNATION

Tahar Bouhouia, éd. L'Harmattan, 2015, (141 p. – 14,50 €)

S'appuyant sur le cheminement d'une association de prévention spécialisée de la région parisienne, Tahar Bouhouia jette un regard lucide et inquiet sur le travail des éducateurs de rue fondé depuis l'origine sur trois principes : l'absence de mandat, l'anonymat et la libre adhésion. L'institutionnalisation toujours refusée et combattue s'est progressivement imposée à eux, sous la pression de tutelles exigeant un fonctionnement lisible et visible. L'autogestion en place depuis la création du service, au milieu des années 1950, a été remplacée par une subordination à une ligne hiérarchique. L'ajustement et l'autorégulation au sein de l'équipe ont laissé place à la supervision du directeur. La coopération des nouveaux salariés basée sur l'expérience acquise a disparu au profit d'un recrutement classique sur titre. Au principe d'une intervention infor-

melle au « pied levé » s'adaptant à une population juvénile refusant de s'intégrer à des actions préablement structurées et programmées s'est substituée l'élaboration de plannings, de temporalités et de lieux de travail fixés à l'avance. À cette confiance et à ce droit à l'erreur partie intégrante de la culture de l'association ont succédé l'injonction et l'infantilisation. La technostructure qui s'est mise en place n'a pas tardé à être attirée par le marché porteur de la sécurité. Les professionnels ont été sommés d'entrer dans une synergie avec la police et de se montrer garants de la tranquillité publique, en régulant les incivilités. La multiplication des prescriptions et des normes brident le travail quotidien, paralysent l'initiative et réduisent l'autonomie sur le terrain. Les valeurs fondatrices de la prévention spécialisée sont menacées au profit du contrôle social.

J.T.



Les controverses du travail social en France et en Allemagne

PAR DELÀ LES IDÉES REÇUES

Béatrice Muller, Bruno Michon, Blandine Somot (sous la direction), éd. L'Harmattan, 2015, (251 p. – 25 €)

Pour être voisines, la France et l'Allemagne ont chacune une histoire et une culture différentes marquées par la puissance du centralisme jacobin pour la première et le fédéralisme articulé au principe de subsidiarité pour la seconde. L'Hexagone fonctionne dans une logique descendante, l'initiative venant du haut, quand l'État central intervient uniquement en cas de carence du pouvoir local dans la culture germanique. Aussi, comparer leur action sociale relève-

t-il d'une gageure. C'est pourtant bien ce que nous propose cet ouvrage qui décrit avec habileté les différences légales, réglementaires et professionnelles. Loin de vouloir transférer les savoir-faire d'un côté ou de l'autre, les auteurs pointent les écarts entre une Allemagne centrée sur le travail social avant tout sur la prévention, alors que la France s'appuie surtout sur une dimension bien plus curative. En matière de protection de l'enfance, l'intervention au sein des familles pour les soutenir est privilégiée outre-Rhin, là où dans notre pays le choix se porte surtout sur le placement des mineurs, et la séparation d'avec leurs

parents. Si l'action de l'équipe d'éducateurs de rue de la Menau à Strasbourg a permis l'interpellation des pouvoirs publics et la mise en place d'un contre-pouvoir des habitants incités à s'auto-organiser pour faire valoir leurs droits, cette approche est plutôt exceptionnelle, aucun module d'une quelconque école de formation ne préparant les futurs travailleurs sociaux à ce type de travail social sur le commun. En Allemagne, il est courant de développer le pouvoir d'agir visant l'émancipation des populations, les professionnels n'agissant pas « pour elles », mais « avec elles ».

J.T.

Autisme L'expérience de

AVEZ-VOUS fait, un jour, l'expérience de la caverne? Êtes-vous descendu – ne serait-ce qu'une fois – dans une grotte assez profonde pour vous trouver dans l'obscurité la plus complète? Bientôt l'air devient tempéré, le noir s'intensifie et le silence est oppressant. Plus haut, au loin, l'ouverture de la caverne brille doucement comme pour vous rappeler qu'il existe un autre monde différent de ce noir presque absolu, de ce silence parfait, de cette température égale, qui vous enveloppent. Cette brillance est la parure d'un monde distinct: il s'agite, il y fait chaud ou froid, il y pleut ou il y neige et la vie n'est pas toujours douce. Si vous y avez passé une journée complète, dans cette caverne, peut-être vous y êtes vous endormi? La température est suffisamment équilibrée pour que, que le silence aidant, on s'y endorme avec plaisir. Surtout si l'on a pu se fabriquer un petit abri en poussant quelques cailloux gênants et en étendant un peu de paille ou un duvet épais. La caverne est alors devenue un refuge quiet et sécurisant. Pour un peu on s'y habituerait. Se réveiller dans le noir absolu est une expérience assez rare surtout si l'on y ajoute le silence total qui règne

dans ces lieux: Une caverne, si elle est suffisamment profonde, est tellement silencieuse que l'on y entend battre son propre cœur. C'est, avouons-le, assez angoissant. Plus haut, l'ouverture éclairée, lointaine, vous apparaît alors comme la promesse d'une autre vie: vous aspirez à sortir même si vous devez y trouver la neige, le vent, le froid. Bref, la dureté de l'existence. Une météo injuste ne vous fera pas reculer: la vraie vie ce n'est pas une hibernation continue!

Toute l'obscurité de la vie

C'est à cette expérience que je pensais en écoutant la maman d'une jeune fille orientée vers notre ESAT. La jeune femme aurait pu être une charmante adolescente s'il n'y avait cette étrange maladie qui l'empêche de se tenir droite, qui lui fait pousser des petits cris inarticulés, qui lui fait agiter ses mains devant ses yeux, qui la fait grimacer d'un étrange rictus. Un rictus gênant sur ce visage injurié par cette étrange maladie qui l'a également empêchée d'aller à l'école et qui lui vaut une carte d'invalidité avec une orientation en ESAT.

Handicap psychique De l'évaluation à

Le Centre ressources handicap psychique (CReHPsy) du Centre hospitalier de Niort a différentes missions, dont celle d'évaluer l'autonomie fonctionnelle des personnes. Cet accompagnement environnemental évaluatif permet de considérer la personne dans son intégralité et vient interroger les ressources de l'environnement.

SOLÈNE est une femme de quarante et un ans, elle a trois enfants. C'est à l'arrivée de son dernier enfant qu'elle a décompensé psychologiquement sur un versant psychotique. Solène est décrite comme une personne qui recherche l'exclusivité dans la relation et qui est mal à l'aise avec les hommes – elle a été abusée sexuellement par son père. Elle se sent persécutée, et ce sentiment est majoré lorsqu'elle se rend à l'extérieur. Elle se vêt alors de plusieurs couches de vêtements et peut également mettre des bouchons d'oreilles. Au moment où nous la rencontrons, cela fait sept ans qu'elle est hospitalisée. La demande d'évaluation faite par son médecin psychiatre lui est explicitée. Solène n'en voit pas l'utilité puisque, selon elle, elle sait déjà tout faire. Elle accepte cependant l'accompagnement. Nous rencontrons alors Solène une fois par semaine,

la caverne

« *Je sais pourquoi mon enfant est comme ça!* », m'explique la dame effondrée: « *Je la portais dans mon ventre le jour où on est venu m'annoncer la mort de son frère aîné. Un enfant de cinq ans, monsieur.* » Elle s'arrête une seconde. Son regard devient différent: elle regarde au loin, bien au-delà des murs du bureau... et je crois deviner qu'elle calcule quel âge aurait ce petit enfant aujourd'hui. Ce délicieux enfant qu'elle a connu beau comme un petit dieu et intelligent, si intelligent... « *- Si vous saviez comment il était vif, comment il observait tout, comment il retenait tout... Cinq ans et il savait lire... Monsieur...* » Elle ne raconte pas, cette femme, elle lance une plainte inouïe. Une longue plainte douloureuse... Insupportable pour moi, contraint de rester là et de l'écouter. Et j'imagine sa fille dans sa caverne. Sa caverne s'appelle le ventre de sa maman. Il y fait bon. Elle est bien, elle est heureuse comme tous les enfants dont la maman se réjouit à l'idée de la prochaine naissance. Sauf que: soudain! Soudain, une voisine surgit en hurlant: « *Ton fils est mort, il vient de se faire écraser par une voiture.* » Le choc pour la maman est terrible. Elle ne pense plus à ce futur qu'elle promène fiè-

rement dans son ventre rond. Pour l'instant, il n'y a que le présent, infâme, insupportable: son petit est mort, son fils bien aimé, si beau, si intelligent. Une voiture vient de briser la quiétude cette famille, vient d'annihiler la promesse d'avenir qu'était ce petit garçon, ce fils aîné qui promettait tant de bonheur.

La mère hurle. Et, dans son ventre le bébé reçoit le message: la vie dehors c'est dur, c'est injuste, c'est dangereux, parfois mortel et les plus remarquables porteurs d'avenir peuvent s'y faire écraser. Elle va partager l'indicible frayeur de sa mère, son immense désarroi, puisqu'elle était présente dans ce moment si douloureux. Mais jamais elle ne pourra l'exprimer. Jamais elle n'aura les mots suffisants pour dire combien elle, aussi, est malheureuse. Combien elle n'aime pas les voitures qui roulent trop vite et tuent les petits enfants. À quel degré la société l'inquiète. Alors, lorsqu'elle quittera sa caverne, elle ne regardera personne, ne parlera qu'à elle-même, et s'enfermera dans des histoires que personne ne peut reconnaître. Les savants qui se sont penchés sur son cas disent qu'elle est autiste.

Régis Granier, ex-directeur d'ESAT et écrivain

la conscientisation

pendant trois à quatre mois, à l'appartement d'évaluation autour de tâches du quotidien, telles que faire les courses, se préparer à manger, se déplacer, gérer son temps libre, un budget, les différentes tâches ménagères...

Les autoévaluations proposées à chaque fin de rencontre lui permettent de cheminer dans le travail de conscientisation de ses capacités et difficultés. Elle reste, dans les premiers temps, centrée sur ce qui lui a plu ou déplu, et il n'est pas possible d'évoquer la maladie et les troubles.

Au fur et à mesure, elle nomme certains de ses comportements comme socialement inadaptés. Puis elle dit que l'étayage qui lui est proposé (présence du professionnel et outils de remédiation) l'aide, la rassure. Le travail autour de la maladie psychique reste dif-

ficile. Solène devient ensuite moins exclusive dans sa relation à l'autre, elle peut intégrer à celle-ci une tierce personne.

Le dernier mois, Solène commence à cheminer sur son projet de sortie, elle ne l'évoque plus spontanément et peut parfois dire qu'elle se sent moins capable de gérer un quotidien. Elle réalise ses difficultés vis-à-vis de l'extérieur. Elle évoque la maladie, les répercussions dans le quotidien, les médicaments. Enfin, au terme de l'accompagnement évaluatif, Solène nomme ses capacités et difficultés. Elle questionne les chuchotements qu'elle entend, elle n'a plus de certitudes à ce sujet, elle peut dire que c'est peut-être « dans sa tête ». Elle dit que pour son projet de sortie en appartement elle aura besoin d'étayage, mais n'arrive pas pour le moment à définir la forme qu'il prendra. →

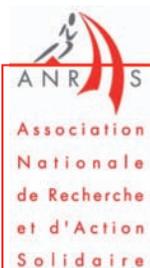
→ Dans le handicap psychique, il n'y a pas d'homogénéité dans les situations, toutes les fonctions cognitives ne sont pas atteintes et tous les domaines de compétences de la vie quotidienne ne sont pas touchés. L'évaluation permet de mettre en exergue les capacités et difficultés de la personne, afin d'adapter son environnement. Contrairement à d'autres outils d'évaluation, celui de l'autonomie fonctionnelle permet de mesurer, en milieu écologique, les compétences de la personne, et pour cela d'être dans la *faire avec*. Ainsi, il s'agit de se mettre au même niveau que la personne, de s'adapter à son rythme afin de comprendre son mode de fonctionnement et ainsi pouvoir proposer des pistes d'accompagnement selon ses capacités et besoins. Cet accompagnement se mène à deux professionnels, mais il est toujours important de le penser en « regards pluriels ». Ainsi, chaque corps professionnel apporte ses savoirs et savoir-faire pour faire évoluer et réajuster l'accompagnement.

L'utilisation de la mise en situation écologique permet non seulement de montrer la personne dans des activités proches de sa vie quotidienne, mais aussi d'enclencher un processus d'autonomisation. L'accompagnement évaluatif pourra alors s'effectuer dans le service d'hospitalisation à l'aide de différentes médiations, au sein de l'appartement d'évaluation, ou encore au domicile de la personne lorsque celle-ci en possède un.

Cette évaluation se déroule sur un laps de temps conséquent, ce qui permet d'observer plus finement les domaines de compétences où la personne se trouve le plus en difficulté. L'objectif est de faire comprendre à la personne les processus mis en jeu, ceci afin qu'elle puisse généraliser ses acquis dans la vie quotidienne. Le cadre proposé est très contenant, rassurant, et ce dès le début, afin que la personne puisse évoluer sur le plan de son autonomie dans le quotidien et expérimenter de nouvelles situations dans un cadre sécurisé. Et c'est par petites étapes de réussite, et non de manière systématique, que l'étayage est relâché.

À chaque accompagnement, la personne s'autoévalue, elle nomme les capacités qu'elle a pu mettre en œuvre sur la journée et les domaines où elle s'est trouvée en difficulté. Ainsi, elle va conscientiser ses compétences et besoins d'aide, et devenir actrice de son accompagnement et de son projet.

Aline Dalstein, éducatrice spécialisée



L'Institut Médico-Éducatif Saint-Jean situé à Plaisance du Touch (31) recrute en CDI (convention 66) pour ses services IME-SESSAD-TED :

UN MÉDECIN PSYCHIATRE OU PÉDOPSYCHIATRE À MI-TEMPS

Les principales missions consisteront à :

- ▶ Accompagner les enfants et leurs familles
- ▶ Effectuer des bilans cliniques en lien avec les équipes pluridisciplinaires dont vous assurerez l'animation.
- ▶ Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé des usagers (6 à 16 ans actuellement).
- ▶ Participer aux réunions de synthèse
- ▶ Intervenir auprès des partenaires extérieurs concernés par les prises en charge médicales et les suivis des jeunes.

Votre expérience auprès des enfants déficients légers et moyens est nécessaire. Vous êtes doté d'un bon relationnel, souhaitez prendre part aux projets de l'établissement et vous investissez auprès des équipes et des usagers.

Les horaires seront annualisés, le reste des conditions d'accueil sera défini avec vous.

RECRUTEMENT URGENT

Candidatures à envoyer à l'attention de Madame CROS Sylvie, Directrice de l'IME à l'adresse suivante : s.cros@anras.fr

MAIRIE DE SAINT-DENIS
(93200), 110 000 habitants,
recrute pour sa direction
des solidarités et du
développement social :

Saint Denis

SON RESPONSABLE DU SERVICE SOCIAL (h/f)

Cadre d'emploi d'attaché territorial - Réf. : 16-248 GA

Ville d'histoire avec l'incontournable Basilique royale, Saint-Denis est une commune en plein dynamisme qui accueille chaque année près de mille nouveaux habitants et attire de nombreuses entreprises.

Ce développement urbain exceptionnel, impulsé notamment par la présence du Stade de France et confirmé par la désignation comme pôle stratégique du Grand Paris, s'accompagne d'une richesse culturelle et créative symbolisée par l'ouverture de la cité européenne du cinéma.

Dans le cadre d'une convention signée avec le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, la Ville assure les missions de service social de polyvalence.

Le service social municipal, au service de l'ensemble de la population, est plus particulièrement chargé de l'accueil des usagers, de l'évaluation des situations et de l'accompagnement des personnes et des familles par des actions de soutien individuel à l'autonomie sociale et des actions collectives de prévention, en lien avec les partenaires de territoire.

Placé sous l'autorité du Directeur des solidarités et du développement social et en lien avec le chef de service social départemental, le responsable du service social organise au niveau local la mise en œuvre des actions et prestations d'action sociale de la ville et du département. Il est chargé :

- d'analyser et faire remonter les éléments qui permettent de contribuer à l'aide à la décision
- d'assurer l'encadrement, la gestion et l'animation d'équipe
- de gérer les interactions et les partenariats
- de développer un rôle d'expertise/de technicité.

Ce poste est aussi accessible à tout candidat remplissant les conditions du décret n°96-1087 du 10 décembre 1996 relatif au recrutement par voie contractuelle des travailleurs handicapés dans la fonction publique.

Adresser votre lettre de motivation et votre CV en rappelant les références de l'offre à Monsieur le Maire – BP 269 – 93205 Saint Denis cedex. Par courrier ou par mail : RH.recrutement@ville-saint-denis.fr

www.ville-saint-denis.fr

orc.fr



Nous recherchons des personnes souhaitant partager les valeurs : du "faire avec", du vivre ensemble, le travail en équipe et apporter aux jeunes en très grandes difficultés, le soutien et l'accompagnement nécessaire pour la réussite de leurs projets éducatifs.

POSTES EN CDI : PERMANENTS DE LIEUX DE VIE

Tout au long de votre cursus au sein de notre réseau, nous vous proposerons des formations.

Pour toute candidature, veuillez nous les faire parvenir à recrutement@labonde.org

ou directement via notre site <http://labonde-educative.org/index.php/nous-recrutons>

seuil Seuil, lieu de vie et d'accueil itinérant pour mineurs PJJ et ASE, cherche **accompagnants h/f**
 Pour une longue marche de 3 mois et demi en Europe. Aucun diplôme exigé, expérience éducative souhaitée.
 CV et lettre de motivation : Association Seuil, 31 rue Planchat 75020 PARIS ou seuilrecrute@orange.fr

A.E.V.A. 34 Association Éducative Vigneaux Accueil LVA (6 enfants scolarisés de 9-15 ans) recrute :
 205, avenue des Figarettes 4160 CAMPAGNE

1 COUPLE PERMANENT ÉDUCATIF EN CDI, composé de :
 - 1 éducateur spécialisé (H/F) diplômé
 - 1 AMP (H/F) ou 1 Maîtresse de maison (H/F) ou 1 moniteur-éducateur (H/F)

Plus d'informations sur le site www.lien-social.com

À pourvoir novembre 2016
 Salaires CC 66,
 Lettre de motivation et CV par mail et/ou courrier à :
 Mme BEICINHO, présidente AEVA34
 5, chemin des Corbières 30250 JUNAS,
 Informations : tél. 06 12 03 38 58 e-mail : mona.lisa34@hotmail.fr

LIEN SOCIAL SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

flashez **découvrez suivez**
 partagez likez tweetez



Le Relais Accueil du Vallona, association gestionnaire de trois Foyers de Jeunes Travailleurs dans les Hauts de Seine, recrute :

1 CESF (H/F)

- MISSION** Assurer l'accompagnement individuel d'environ 50 jeunes de 18 - 25 ans, par rapport à leurs démarches de recherche d'un logement, leur insertion sociale et sociétale et le développement de leur projet professionnel et personnel. Assurer des animations collectives pédagogiques et conviviales.
- PROFIL** Expérience professionnelle souhaitée sur ce type de mission d'accompagnement individuel, avoir une connaissance des dispositifs et des partenaires impliqués en matière d'insertion sociale et de logement pour les jeunes. DEES ou DEASS ou équivalent exigés. Expérience et diplôme dans le secteur de l'animation fortement souhaité.
- CONTRAT** CDI à temps plein. À pourvoir immédiatement
 Rémunération : Selon expérience

Envoyer lettre de motivation et CV, à Mr Jean-Baptiste KIEFFER, Directeur
 Relais Accueil du Vallona 14 rue Salvador Allende 92000 Nanterre
jean-baptiste.kieffer@vallona.org

VOS ANNONCES EMPLOI DANS LIEN SOCIAL

Votre futur collaborateur est déjà notre lecteur...

ANNONCE JOURNAL
 Parution 2 semaines dans le journal à partir de 91€ HT.

ANNONCE WEB
 POUR UNE PARUTION SOUS 24 H (HORS WEEK-END)
 Publication pendant 3 mois sur notre site internet.

FORFAIT WEB ANNUEL
 POUR UNE PARUTION SOUS 24 H (HORS WEEK-END)
 Publication illimitée de toutes vos offres d'emploi sur notre site internet.
 Offre pour un seul et même recruteur. Valable un an à compter de la signature du contrat.
TEXTE ILLIMITÉ

Le format des offres d'emploi dans le journal *Lien Social* est défini selon la longueur du texte.

PRIX HT 2016 (TARIFS VALABLES JUSQU'AU 31.12.2016) | REMISE AGENCES - 10%

	1/8 PAGE	1/4 PAGE	1/2 PAGE	3/4 PAGE	1 PAGE
TARIFS JOURNAL	91€	182€	364€	546€	728€
TARIF WEB	250€ / 3 mois				
FORFAIT WEB ANNUEL	500€				
PACK DUO 1 INSERTION PAPIER + FORFAIT WEB ANNUEL	500€	600€	700€	800€	900€

LIEN SOCIAL | QUINZOMADAIRE INDÉPENDANT D'ACTUALITÉ SOCIALE
www.lien-social.com | tél. : 05 62 73 34 40 | fax: 05 62 73 00 29 | la-regie@lien-social.com

Primaires: pour 2€ seulement, votez à droite.



Plus de la moitié des espèces ont disparu en 40 ans



Baisse du chômage





JOURNÉE PORTES OUVERTES À STHO



SAMEDI
3 DÉCEMBRE 2016
À 13H30

13h30 – ACCUEIL AUTOUR D'UN CAFÉ

**14h – PRÉSENTATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE
DES MÉTIERS ET DES DÉBOUCHÉS**

15h-17h – ACCUEIL PAR PÔLES



BOURSE AUX LIVRES de 15h à 17h
À L'ESPACE CAFÉTERIA

VENEZ
RENCONTRER
DES
FORMATEURS
DES ÉTUDIANTS
ET DES
PROFESSIONNELS

FORMATIONS
INITIALES ET EN
SITUATION
D'EMPLOI
EJE ET ES

PRÉPARATION
AUX CONCOURS
DES FORMATIONS
EN TRAVAIL SOCIAL

FORMATIONS
SUPÉRIEURES
CAFERUIS, CAFDES

**CENTRE DE FORMATION
SAINT HONORÉ**

42-44 rue de Romainville
75019 Paris

www.stho.org

Métro ligne 11
Porte des Lilas ou
Télégraphe

Mutuelle hospitalière
mnh.fr

SOYONS SOLIDAIRES PENSONS À NOUS

Depuis 1960, la mission de la MNH est de rassembler les hospitaliers pour qu'ensemble, nous soyons plus forts.

Aujourd'hui, nous continuons de nous unir autour d'offres de santé dédiées, comprenant des garanties en cas de perte de salaire, des allocations naissance et mariage, un capital décès, une participation aux frais funéraires.

C'est cela, préserver votre bien-être et votre pouvoir d'achat.



Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis Cedex. La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIRENE sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance.